

Jeune république

LA CONFÉRENCE INTERLIBANAISE DE LAUSANNE

La Syrie est intervenue énergiquement pour imposer un cessez-le-feu

LIRE PAGE 3 L'ARTICLE D'ERIC ROULEAU

Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : André Laureyssin

Le Monde

« Le Monde des arts et des spectacles » Pages 15 à 23

Carmen, de Francesco Rosi : Opéra de la réalité

Mme Thatcher au pied du mur

Rurement une négociation européenne, au départ complexe, s'est présentée en des termes aussi clairs. Désormais, le succès du conseil européen qui se tiendra les lundi 19 et mardi 20 mars à Bruxelles dépend presque exclusivement de Londres et de la volonté de Mme Thatcher de faire preuve d'un minimum d'esprit de compromis.

Ainsi Paris n'a pas cherché à se dérober à une réforme en profondeur de la politique agricole commune. Cette dernière apparaissait, malgré ses défauts, comme une grande réussite. Victime de son succès, elle en est arrivée au temps des contraintes. Celles qui viennent d'être acceptées pour le lait sont dures. Mais, outre le fait que le sacrifice est demandé à tous, il est vrai que M. Rocard, plaçant la cause d'un pays où la production laitière a plus qu'ailleurs un rôle social, est parvenu à limiter les dégâts.

Paris a demandé aux Allemands, en contrepartie, de supprimer les montants compensatoires monétaires (MCM), qui sont devenus la bête noire des paysans français. L'arrangement qui est intervenu prévoit leur élimination en trois ans. Sans être tout à fait satisfaisant, il signifie un effort réel pour l'Allemagne, qui accepte ainsi que les prix en deutschemarks soient gelés jusqu'en 1987.

Les Dix sont également d'accord pour mieux maîtriser l'évolution des dépenses agricoles et non agricoles. Ces dispositions constituent l'élément le plus novateur des décisions qui devraient être prises par le conseil européen. C'est une garantie contre les dérapages budgétaires de toutes sortes, et en particulier contre ceux qui pourraient résulter du futur élargissement à l'Espagne et au Portugal. C'est, même si on le voit, une réforme institutionnelle de fait : les gouvernements, sans toucher aux pouvoirs que le Parlement détient des traités, prennent l'engagement politique de ne plus tolérer, comme dans le passé, ses débordements.

Sur les dossiers jusqu'ici traités, le Royaume-Uni n'a fait aucune concession. Les décisions prises vont au contraire dans le sens de ses revendications. Il reste à fixer la compensation à lui accorder pour alléger sa contribution au budget européen. M. Roland Dumas, ministre français des affaires européennes, a noté mardi « une convergence des points de vue des Neuf ». Nul doute que, soucieux de régler le contentieux, ceux-ci feront une offre généreuse. L'idée serait de proposer un montant pour 1984 - on cite le chiffre de 750 millions d'ECU, - puis, à partir de là, de bâtir un mécanisme garantissant à Londres qu'une fraction substantielle de sa contribution serait prise en charge par les partenaires.

Mme Thatcher peut être tentée d'exploiter le souci d'apaiser des interlocuteurs, et en particulier de la présidence française, pour faire monter les enchères. Mais le jeu a ses limites : le coût politique, notamment envers les paysans, que M. Mitterrand a accepté de payer pour relancer une coopération européenne qu'il considère comme nécessaire à la France n'est déjà pas négligeable. L'effort en faveur du Royaume-Uni, pour être compris par l'opinion publique, peut être réel mais doit demeurer raisonnable. C'est toute la différence entre la solidarité et le défilé.

(Lire page 32.)

Nouveaux succès pour M. Hart

Le sénateur démocrate réussit une percée dans le sud des Etats-Unis mais ne parvient pas à prendre un avantage décisif sur M. Mondale

Washington. - M. Gary Hart a marqué de nouveaux points le mardi 13 mars dans la course à l'investiture démocrate, sans arriver pour autant à prendre un avantage décisif sur M. Walter Mondale. Une dure compétition va donc se développer entre le jeune sénateur du Colorado et l'ancien vice-président de M. Carter.

La médiocrité de ses résultats, mardi, et l'endettement de sa campagne (2 millions de dollars) pourraient en effet obliger bientôt le sénateur Glen à jeter le gant, bien qu'il ait affirmé sa volonté de se maintenir.

Le pasteur Jackson a, lui, obtenu de bons scores en Alabama et en Géorgie (environ 20 % des voix), mais sans arriver à se rallier les Blancs ni même d'autres électeurs noirs que les plus jeunes. En conséquence, sa campagne ne peut plus compter sur ces témoignages. Quant à M. McGovern, il a annoncé son retrait suite à un échec qu'il avait subi, après avoir obtenu seulement 10 % des voix dans le Massachusetts, le seul des neuf Etats en jeu ce « super-mardi » où il était bien placé, le seul Etat aussi où il l'avait emporté face à M. Nixon en 1972.

Sur les cinq Etats dont les résultats étaient connus ce mercredi en fin de journée (heure de Paris), M. Hart en a remporté trois, la Floride (41 % des voix contre 33 % de M. Mondale), le Massachusetts (39 % contre 27 %) et le Rhode-Island (49 % contre 37 %). Sa victoire semblait également assurée dans l'Oklahoma. M. Mondale n'a toutefois devancé le sénateur du Colorado que dans l'Alabama (34 % contre 23 %). Il n'a fait que sauver les meubles en Géorgie (31 % contre 28 %) (1).

Compte tenu de l'écrasant rapport de forces en faveur de M. Mondale, il y a deux semaines encore, ces pourcentages constituent un succès pour M. Hart qui, en janvier, ne réunissait, par exemple, que 3 % des intentions de vote dans le Massachusetts. Sa réussite est encore plus impressionnante dans le Sud, où il n'avait eu qu'une bataille de jours pour se faire connaître face à un adversaire puissamment organisé et

De notre correspondant

soutenu par la plupart des personnalités démocrates locales, y compris la veuve du pasteur King qui avait refusé de se rallier à M. Jesse Jackson.

Les buts points d'avance obtenus en Floride (dont la population est âgée et conservatrice), le coude-à-coude en Géorgie (Etat de M. Carter qui appuyait son ancien vice-président), et même la deuxième place en Alabama, où la force de la centrale syndicale AFL-CIO acquiesce à M. Mondale, ont suffi à lui redonner le sourire. Le danger d'une percée aussi rapide que celle de M. Hart est, en effet

de notre correspondant

son « message » sur la nécessité d'un « nouveau départ » pour l'Amérique séduisant non seulement la Nouvelle-Angleterre, mais aussi le Sud et sans doute également l'Ouest, où il avait remporté samedi le Wyoming et où on attend le résultat de l'Oklahoma, du Nevada et de l'Etat de Washington.

Balloté par ce raz de marée, M. Mondale n'a repris pied qu'en Alabama. C'est peu, mais cela a suffi à lui redonner le sourire. Le danger d'une percée aussi rapide que celle de M. Hart est, en effet

de notre correspondant

A y bien regarder, ce qui distingue la « langue de bois » de la « parole vraie », c'est principalement la pauvreté de son contenu, ou, si l'on préfère, le caractère très général des notions qu'elle véhicule. Les vastes mobilisations se font à ce prix. L'inconvénient est qu'elles ne vont pas sans malentendus.

A l'inverse, lorsque l'analyse devient plus précise et entre dans le détail des situations concrètes jusqu'à devenir, avec Yves Montand, le récit d'une expérience singulière, le message s'enrichit, mais sa portée s'en trouve réduite.

Entre la « langue de bois », qui laisse dans le flou l'action qu'elle accompagne, et le discours prétendu « véridique », qui a d'autant plus de

que les télévisions, l'opinion et la presse, en attendent toujours plus à chaque nouveau scrutin. Lorsqu'on a remporté haut la main quatre élections consécutives, il suffit de deux très relatives défaites, même balancées par trois nettes victoires, pour paraître commencer à marquer le pas.

Cela s'est senti mardi soir dans les premiers commentaires à chaud de la télévision, et cela est préoccupant pour M. Hart, car si sa percée n'était due qu'à lui-même, l'élan qui le porte depuis repose largement sur son image de gagnant.

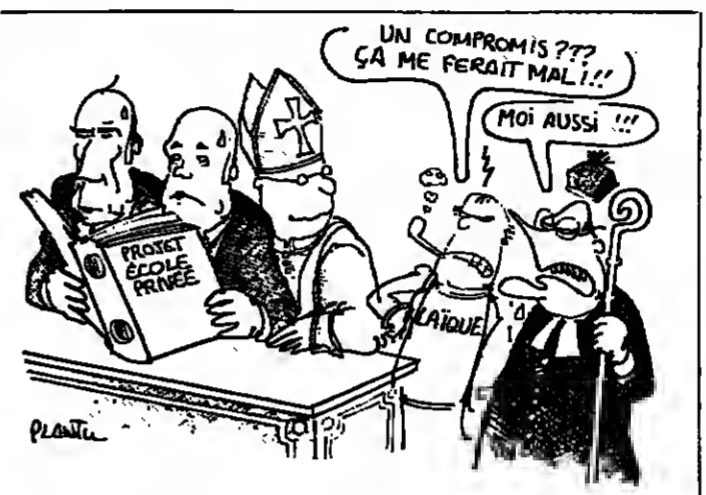
Défait dans deux des trois Etats du Sud votant mardi, M. Mondale n'aurait eu que peu d'espoir de se rétablir. Défait dans un seul d'entre eux, il peut affirmer avoir commencé à endiguer la vague, et c'est ce qu'il a aussitôt fait en répétant dans la soirée que la compétition serait serrée, mais qu'il n'était nullement balaïé et comptait bien gagner l'investiture, puis l'élection présidentielle.

BERNARD GUETTA. (Lire la suite page 5.)

(1) M. Mondale a, par ailleurs, remporté la primaire (par correspondance) des démocrates de l'étranger, avec sept points d'avance sur M. Hart.

Compromis sur l'école privée

Les concessions faites de part et d'autre vont permettre le dépôt d'un projet de loi portant sur tous les points en discussion



M. Alain Savary, ministre de l'éducation nationale, devait présenter au conseil des ministres du mercredi 14 mars le bilan des négociations sur l'enseignement privé et les conclusions qu'il en tire. Le communiqué officiel devait préciser que les négociations sont terminées, après avoir porté sur les quatre points qui étaient, initialement, à l'ordre du jour : les règles d'inscription au budget des crédits destinés aux créations

de classes, le financement des établissements privés par les collectivités territoriales, la création de l'établissement d'intérêt public (EIP) et le statut des personnels enseignants.

La position arrêtée par le gouvernement se sera connue que le vendredi 16 mars lorsque le ministre de l'éducation nationale présentera un « texte cadre ». Un comité interministériel, qui a réuni mardi, autour de M. Pierre Mauroy, des ministres représentant toutes les sensibilités politiques de la majorité, s'est assuré de la solidarité du gouvernement à propos des décisions qu'annoncera le ministre de l'éducation nationale. C'est à partir de ces orientations que seraient rédigés projet de loi, décrets et arrêtés.

Ni le gouvernement ni l'enseignement catholique ne conçoivent de maintenir le statu quo. D'autant que, contre toute attente, les négociations ont permis à chacun des deux principaux partenaires de faire un pas vers l'autre.

« La négociation, relève, par exemple, le secrétaire général du Syndicat professionnel de l'enseignement libre catholique (SPELCO), a permis de constater qu'il y avait un certain nombre de solutions techniques aux problèmes de principe qui étaient posés sur les quatre points. » CATHERINE ARDITTI. (Lire la suite page 11.)

Qui a peur du Conseil constitutionnel ?

par MICHEL KAJMAN

« LA PUISSANCE ET LES RÊVES », DE RÉGIS DEBRAY

Un iconoclaste à l'Elysée

« Le règne du droit suppose que le croix, non l'épée, soit l'axe du monde. Car l'épée peut s'aligner sur la croix, plus grande qu'elle parce qu'universelle, non sur le code, plus petit parce que particulier. Le socialisme démocratique, tardive défectuosité chrétienne, apparaîtra-t-il comme un simple sacroc dans la turquise sans couture de la chrétienté ? »

« Arbitrage international, sécurité collective, désarmement », ces mots ont en commun de présupposer que le raison, celle de Kant, finie par avoir le dernier mot. Ils ont nourri ce que Debray appelle joliment le « diplomate des lacs » : les grandes conférences internationales à Genève, Stresa, Locarno. Et aussi la pensée d'un Jaurès (le socialisme, cette foi acharnée dans la raison humaine) ou d'un Léon Blum, que l'auteur accuse du péché de « réalisme inexact », en ce qu'il « prête une force contraignante à un traité » et tient « pour réel ce qui ne l'est pas ».

Si l'on ajoute que Debray, à l'occasion, s'en prend à la « diplomatie lamartineuse (...) velléitaire, étiologique et normative [...] qui est à la diplomatie de puissance ce que la poésie est à la prose, puisque la forme y est sa propre fin », on peut se demander, si on connaît le goût du président de la République pour le père de Jocelyn, si une seule des grandes figures du panthéon socialiste lui paraît mériter d'être totalement épargnée.

ANDRÉ FONTAINE. (Lire la suite page 2.)

AU JOUR LE JOUR

Rupture

A seize ans, l'âge des absolus et des grandiloquences, il a tué son professeur avec le pistolet de son père, avant de se donner la mort devant le reste de la classe. Il était fasciné par Métrine, « héros » moderne de la rupture.

« Alléluia, le même jour, on a retrouvé morts - asphyxiés pendant leur sommeil - cinq adolescents, des fugueurs qui avaient trouvé refuge dans une cave, sous un stade. Ils n'avaient en commun que l'ardent besoin de tout plaquer ; délit de fuite devant notre monde. C'est fait. » BRUNO FRAPPAT.

Book advertisement for 'Nicole Avril' and 'Jeanne' by Roman, 70 F. Flammarion publisher.

PROCHE-ORIENT

LA CONFÉRENCE INTERLIBANAISE DE LAUSANNE

La Syrie est intervenue énergiquement pour imposer un cessez-le-feu

Lausanne. - Il ne faut sans doute s'étonner de rien quand on observe la scène politique libanaise. Ce qui paraît inimaginable, un jour se concrétise le lendemain, sans que l'on doive au premier abord une quelconque logique.

Mardi 13 mars au soir, le président Amine Gemayel s'est entretenu longuement avec son ennemi irréductible, M. Walid Joumblatt, le chef druze du Parti socialiste qui exigeait il y a peu la mise en jugement du chef de l'Etat comme « criminel de guerre ». Mercredi matin, le vice-président syrien, M. Abdelhalim Khaddam, devait recevoir M. Camille Chamoun, qui se vante d'avoir été l'initiateur de la collaboration du Front libanais (coalition des partis chrétiens) avec Israël. De quoi vont-ils parler ?

Damas entend jouer un rôle d'arbitre, dont on connaît désormais la portée et les conditions. Dans un message adressé mardi 13 mars aux congressistes de Lausanne, le président Assad a énuméré quatre postulats de sa politique :

- Le Liban devra rétablir « son unité, sa souveraineté et l'intégrité de son territoire » sur la base d'institutions « garantissant l'égalité des droits et des devoirs de tous ses citoyens dans le respect d'un équilibre national » (sous-entendant l'équilibre intercommunautaire).
- Il n'y a pas de solution militaire au problème libanais, et seul un dialogue entre les parties en conflit est susceptible de rétablir l'unité nationale.
- La Syrie soutient « un Liban arabe et souverain », mais entend « rester à distance équilibrée entre les deux camps antagonistes ».

Après avoir lu le message présidentiel au cours d'une séance à huis clos de la conférence, M. Abdelhalim Khaddam, le nouveau vice-président syrien, a exposé la politique de son gouvernement plus en détail, précisant toutefois qu'il n'entendait pas s'ingérer dans les affaires intérieures d'un « pays frère ».

Des échanges polémiques

Toujours selon M. Chamoun, les postes-clés de l'administration et les forces armées seraient l'objet d'une nouvelle répartition entre chrétiens et musulmans, tandis que les diverses milices seraient soit désarmées soit transformées en police régionale, chacune étant chargée du maintien de l'ordre au sein de la communauté à laquelle elle appartient.

D'ici jeudi, ou au plus tard vendredi, un accord sera probablement conclu », nous dit-il, avant d'ajouter sans sourcilier : « Le document de travail que j'ai présenté ce matin, conjointement avec M. Pierre Gemayel [le chef du Parti phalangiste] et dans lequel nous exigeons la transformation du Liban en une République fédérale, dotée de départements à base confessionnelle, n'est qu'une déclaration de principe. Nous nous accommoderons de toutes réformes nécessitant un ou deux amendements de la Constitution. »

Jordanie

Nette percée du courant islamiste aux élections législatives partielles

Amman. - Les résultats des élections législatives partielles qui se sont déroulées, lundi 12 mars, en Jordanie ont révélé une nette percée du courant islamiste fondamentaliste. Sur les six sièges « musulmans » qui étaient à pourvoir, trois ont en effet été remportés par des candidats de cette tendance : MM. Leïth Chbeilat à Amman, Ahmed Koufahi à Irbid (Nord) et Abdallah Akailch à Taflekh (Centre-Ouest), ces deux derniers ayant la réputation d'être proches des Frères musulmans.

Ce « tir groupé » n'est pas vraiment une surprise, dans la mesure où les trois hommes étaient parmi les personnalités considérées avant le scrutin comme réellement susceptibles d'être élus. Il s'agit est pas moins significatif, d'autant qu'un autre fondamentaliste est arrivé quatrième en voix parmi les candidats musulmans dans le gouvernement de Salt (nord-ouest d'Amman).

Jordanie

Nette percée du courant islamiste aux élections législatives partielles

Il convient cependant de nuancer ces résultats, les députés ayant été élus avec un nombre relativement faible de voix (18 458 pour M. Chbeilat et 23 288 pour M. Koufahi), en raison de la pléthore de candidats de tous horizons qui étaient en lice (101) et du mode de scrutin (majorité simple et un seul tour). A cela s'ajoute le fait qu'un peu moins de la moitié des électeurs inscrits (43 % à Amman) ont effectivement voté.

Près de 560 000 électeurs inscrits étaient concernés par le scrutin du lundi 12 mars. Fait important, les femmes votaient pour la première fois au niveau national dans l'histoire du pays.

Jordanie

Nette percée du courant islamiste aux élections législatives partielles

Tous les candidats sans exception appelaient dans leur programme à la « libération de la Palestine » ; certains prenaient même le contrepied de la politique officielle jordanienne. Ainsi a-t-on pu lire, dans des professions de foi publiées par la presse, des slogans tels que « Non au plan Reagan, non aux solutions capitulaires », ce qui est pour le moins inhabituel à Amman.

Les combats semblent avoir cessé à Beyrouth et dans la montagne

Le cessez-le-feu annoncé, mardi 13 mars à Lausanne, par la conférence interlibanaise paraissait à peu près respecté, mercredi matin, dans le Grand Beyrouth. Seules quelques rafales d'armes automatiques ont été entendues sur la ligne de démarcation dans la capitale. Le front de la montagne était calme.

Beyrouth lors du prochain voyage qu'il doit effectuer à Paris, à l'invitation de l'Élysée. M. Berri a également confirmé qu'il avait été invité par le pape et qu'il envisageait donc de se rendre également au Vatican.

Des échanges polémiques

Chose dite, chose faite. Des divergences ayant fait l'objet d'échanges polémiques entre le président Gemayel et M. Joumblatt mardi matin, M. Khaddam est intervenu énergiquement pour imposer ce début d'après-midi un « compromis » en six points qui prévoit, outre un cessez-le-feu, décrété dès mardi soir, le repli des milices, l'aménagement entre elles d'un « no-man's-land », la réouverture du port et de l'aéroport de Beyrouth et l'arrêt des campagnes de presse entrecroisées par les parties en conflit.

Jordanie

Nette percée du courant islamiste aux élections législatives partielles

De tout cela, on peut déduire que les trois partenaires de la conférence de Lausanne - le Front libanais, celui de l'opposition et la Syrie - cherchent, au-delà des apparences, à gagner du temps pour des raisons différentes mais convergentes. Si tel est le cas, la conférence ne débouche pas sur une véritable réconciliation nationale et se solderait par un marché dont aucune des parties contractantes ne serait dupe, notamment quant à sa pérennité.

SELON UN RESPONSABLE SOVIÉTIQUE Le veto de Moscou à l'envoi de « casques bleus » au Liban est dû à la « précipitation » de la diplomatie française

Moscou semble quelque peu embarrassée d'avoir infligé un camouflet à la France en s'opposant au projet de résolution sur l'envoi de « casques bleus » au Liban et voudrait bien que ce fâcheux épisode n'entraîne pas le développement d'un dialogue politique en net progrès. Telle est l'impression qui se dégage d'une conversation avec un haut fonctionnaire soviétique rencontré à Paris. Selon ce responsable, la diplomatie française aurait pu éviter cet échec si ses négociateurs à New-York avaient bien voulu s'attarder « un ou deux jours de plus » au règlement des ultimes divergences avant de passer au vote.

L'attente de « gestes concrets »

Un point, en revanche, sur lequel il n'y a pas de changement est l'hostilité professée à l'encontre de M. Reagan. Selon ce responsable soviétique, il n'y aura pas de reprise des négociations FNI sur les armements nucléaires intermédiaires en Europe, ni même des conversations START sur les armements intercontinentaux, tant que Washington n'aura pas démontré par des « gestes concrets » sa volonté de négocier sur de nouvelles bases.

relevées récemment dans le

relevées récemment dans le contexte de la conférence de Lausanne, ces actions ne sont pas forcément le démantèlement des Pershing. D'autres gestes feraient l'affaire, du genre de ceux dont Tchernenko a donné une liste dans son discours du 2 mars : ratification de l'accord signé il y a dix ans et limitant la puissance des explosions nucléaires souterraines, signature d'un accord interdisant le militarisation de l'espace, gel des armements nucléaires, etc. Du coup, on peut considérer comme peu probable un dégel soviéto-américain, voire une simple reprise des conversations START avant les élections américaines de novembre.

Publicité for the book 'La Grenade' by Albin Michel. It features a portrait of Pierre Moustiers and lists awards: Grand prix du roman de l'Académie Française (1969), Prix des Maisons de la Presse (1971), Prix des libraires (1976). The text says 'LISEZ SON NOUVEAU ROMAN La Grenade' and 'Magique, humoristique, irréel et quotidien, il faut avoir lu La Grenade. Un roman porte-bonheur.' The publisher is ALBIN MICHEL.

AMÉRIQUES

LES RÉSULTATS DES ÉLECTIONS « PRIMAIRES » AUX ÉTATS-UNIS

Nouveaux succès pour M. Hart

(Suite de la première page.)

Cette nouvelle image de l'ancien candidat démocrate est profitable, car il avait souffert jusqu'à maintenant de passer pour imbattable et de s'être laissé aller à le croire, en se comportant comme si son seul adversaire était M. Reagan.

Désormais, c'est à lui que revient le rôle de « challenger » qu'il interprète avec brio depuis plusieurs jours déjà. Beaucoup moins compassé et pontifiant, faisant campagne comme s'il était soudain doté d'ubiquité, il ne manque plus une occasion de s'en prendre, avec brio ou mauvaise foi, à M. Hart, qu'il a mis au défi d'accepter un débat contradictoire avant chacune des « primaires » à venir.

Sentant le danger, le sénateur du Colorado a immédiatement rétorqué qu'il n'avait pas, lui, cette « arrogance » et qu'il ne peut avoir de débat qu'avec l'ensemble des candidats et non pas à deux. C'était habile, mais la voix est éteinte pour M. Hart, qui doit à la fois souligner ses victoires et rester celui qui ne fait que monter en puissance.

Le vote noir

Le moindre déséquilibre serait coûteux, car le candidat des « idées nouvelles » n'a pas que des points forts. Si, contrairement à M. Mondale, dont les partisans sont surtout d'âge mûr, il plaît aussi bien aux personnes âgées qu'aux jeunes cadres et cols blancs, il ne perce, en revanche, pas du tout dans la commu-

nauté noire. Or le vote noir, pour l'heure, partagé entre MM. Mondale et Jackson, contribuera de manière non négligeable au résultat de la convention.

Tirant profit du grand réalisme de la campagne de M. Hart sur les questions socio-économiques, M. Mondale enfonce le clou en dénonçant le manque de « compassion » de son adversaire pour les plus défavorisés. Les positions nuancées de M. Hart en matière de défense l'exposent de plus en plus à l'accusation de n'être pas véritablement partisan d'un gel des armements nucléaires ; à l'inverse, il s'entend reprocher d'être « naïf » et « faible » à propos de Cuba (qu'il s'était, il y a deux ans, refusé à qualifier de « totalitaire ») et du golfe Persique, pour la défense duquel il ne considère pas que les États-Unis devraient s'engager militairement.

Les contre-attaques que M. Hart se préparait à mener vigoureusement ne sont pas aisées, car sa force est précisément d'apparaître comme à la fois libéral et réaliste. On peut être sûr, en revanche, que le bénéfice de l'ambiguïté ne lui sera plus laissé, ni par M. Mondale ni par la presse.

Dernière donnée : aussi longtemps que se maintiendra M. Glenn - qui a tout de même obtenu 23 % des voix en Alabama et 19 % en Géorgie - il bloquera une marge de démocrates modérés qui, sans lui, se reporterait plus aisément sur M. Hart que sur M. Mondale.

BERNARD GUETTA.

Des candidats choisis par les électeurs

par MAURICE DUVERGER

Les électeurs américains ne se contentent pas d'être le président des États-Unis. Ils méritent aussi la sélection des candidats qui vont s'affronter dans la course à la Maison Blanche. Dans la structure traditionnelle des partis, l'appareil démocrate aurait pu briser l'ascension d'un Gary Hart. Il n'en a pas les moyens après la réforme radicale appliquée depuis 1972. Elle mérita d'être décriée aux Européens, qui l'ignorent en général.

Les notables de chaque parti ont d'abord étroitement contrôlé la composition de la Convention nationale chargée de choisir celui qui portera ses couleurs et bénéficiera de son appui dans la campagne présidentielle. À l'origine, tous les délégués des États à la Convention étaient désignés par des caucuses (ou singulier : caucus). Par ce terme bizarre, d'origine indienne, paraît-il, on désignait des comités fermés composés par les notables locaux du parti.

Pour échapper à la tutelle de ces derniers, les citoyens ont ensuite obtenu que les caucuses soient remplacés dans certains États par des

« primaires », sortes de précautions au suffrage universel, où chaque électeur se déclarait en faveur d'un parti contribuant à désigner désormais ses délégués à la Convention nationale, en fonction du postulat à la candidature pour lequel ils s'engageaient à voter au premier tour. Jusqu'au début des années 1970, les délégués élus dans des « primaires » restaient très minoritaires à la Convention.

Le succès de J. F. Kennedy aux « primaires » de 1960 n'aurait peut-être pas suffi à lui faire obtenir l'investiture s'il n'avait pas mené depuis des années une politique de couloirs dans les comités démocrates. Les victoires d'Eisenhower aux primaires de 1962 servirent seulement à montrer la popularité d'un homme providentiel choisi par les républicains pour propulser leur parti au pouvoir. La même année, les performances de Kefauver aux primaires n'empêchèrent pas son échec à la Convention démocrate. Mais celle de 1968 fit

tout basculer en allant trop loin dans le mépris des électeurs.

L'assassinat de Robert Kennedy, deux mois auparavant, avait provoqué une émotion profonde. Lui et McGovern avaient gagné la plupart des « primaires ». Le scandale éclata quand on s'aperçut qu'ils réunissaient seulement 25 % des délégués, alors que la domination de l'appareil permettait à Humphrey d'en contrôler 67 %, qui le firent élire au premier tour. Dans la tempête, la Convention dut accepter qu'une commission présidée par McGovern réforme la désignation des délégués. Ses propositions furent appliquées dès les élections de 1972. Depuis lors, deux nouvelles commissions (Mikulskiy et Winograd) ont prolongé le mouvement. Les derniers annonçant cependant un certain retour en arrière. Soucieux de redorer leur blason après le Watergate, les républicains ont adopté des règles pratiquement analogues.

Désormais, les « primaires » sont plus nombreuses et plus importantes. Dans le Parti démocrate, elles passent de 17, en 1968, à 23 en 1972, 29 en 1976 et 31 en 1980. Elles ont un peu régressé en 1984 ; on n'en compte que 28, leur nombre restant fixé à 31 dans le Parti républicain. Cela laisse de côté un bon nombre d'autres États, beaucoup moins peuplés en général, de sorte que les délégués des primaires « dominent » maintenant les Conventions nationales. Chez les démocrates, ils sont passés de 37,5 % en 1968, à 60,5 % en 1972, 72 % en 1976 et 74,7 % en 1980. En 1984, ils atteindront à peu près 74 %. Toutes ces proportions sont calculées sur les seuls délégués des États, auxquelles s'ajoutent des représentants nationaux des élus et des appareils du parti. Malgré tout, les délégués des primaires représenteront, cette année, plus de 63 % de l'ensemble de la Convention démocrate. Les proportions ne seront guère différentes chez les républicains.

De leur côté, les caucuses d'État ne sont plus à la merci des caucuses locaux. Ils s'ouvrent maintenant à toute personne se déclarant pour le parti. En somme, la « primaire » a seulement l'avantage d'offrir un bureau de vote proche du domicile de chaque électeur potentiel et fonctionnant dans une atmosphère paisible, tandis que le caucus oblige le plus souvent à se déplacer plus loin et à participer à une réunion plus bruyante. La première attire plus de monde que le second, cependant à la disposition de tous les sympathisants actifs.

Les réformes réalisées depuis douze ans donnent à la désignation des candidats à la présidence américaine un caractère démocratique dont n'approche aucune autre des nations qui élisent leur chef d'État au suffrage universel. Si François Mitterrand ne se représentait pas en 1988, imagine-t-on ce que signifiait chez nous la sélection du candidat socialiste pour l'Élysée par une convention nationale réunissant les délégués élus dans chaque département par des primaires où pourraient voter les 9 400 000 électeurs du parti ? Quelle révolution par rapport à une procédure qui réserve sa choix à un congrès représentant 250 000 adhérents !

Reste à savoir quelle méthode donne les meilleurs résultats. Celle pratiquée par les États-Unis a mis en selle McGovern en 1972, qui était un mauvais candidat, et Jimmy Carter en 1976, qui fut un mauvais président. Elle tend à désagréger les partis politiques, ce qui n'est pas sans danger dans une démocratie. Ne s'en est-elle révélée ses qualités, en 1984, par le succès d'un homme télévisé et sympathique, dont nul ne peut dire ce qu'il ferait à la tête de la plus grande nation de l'univers ? Pour l'heure, constatons que ses aptitudes ne paraissent pas inférieures à celles du favori de l'appareil démocrate ni à celles du président républicain qu'il aspire à remplacer.

Le pasteur Jackson n'a pas pu s'imposer auprès des Noirs du Sud

Washington (AFP). - Le pasteur noir Jesse Jackson n'a pas réussi mardi le pari qu'il espérait dans les États du Sud, où l'importante communauté noire s'est divisée entre lui et l'ancien vice-président Walter Mondale.

Les élections primaires qui se déroulaient en Floride, en Géorgie et en Alabama représentaient le premier test de l'impact de la candidature de Jesse Jackson parmi les Noirs américains. Tous ces États ont une importante communauté noire, allant de 11,3 % des personnes en âge de voter en Floride à 22,9 % en Alabama et à 24,3 % en Géorgie. En Alabama, les Noirs représentent 35 % de l'électorat démocrate.

En Alabama, Jesse Jackson, militant des droits civiques, ancien compagnon de Martin Luther King, n'est arrivé qu'en quatrième position, avec 19 % des suffrages et, en Géorgie, il finit troisième avec 21 % des voix.

L'hostilité à sa candidature de la plupart des dirigeants noirs, soucieux de soutenir un démocrate susceptible de battre Ronald Reagan en novembre prochain, et la soutien apporté à M. Walter Mondale, notamment par la famille du pasteur Martin Luther King, semblent avoir lourdement pesé.

Selon des estimations de la chaîne de télévision CBS, 50 %

des Noirs auraient voté pour Jesse Jackson en Alabama et 61 % en Géorgie. Walter Mondale aurait obtenu la resta, la position de Gary Hart auprès des Noirs apparaissant très faible. Dans ces deux États, Jesse Jackson n'aurait obtenu que 1 % des voix de l'électorat blanc.

S'il n'est pas le premier Noir à se porter candidat à la Maison Blanche, Jesse Jackson était en tout cas le premier qui semblait susceptible de bouleverser les règles du jeu. En cherchant à rallier derrière lui la communauté noire, qui vote démocrate à 80 %, il souhaitait démontrer que celle-ci n'était pas systématiquement acquiescente aux candidats de l'appareil du parti.

Ses résultats n'ont sans doute pesé que peu à la mesure de ses ambitions, mais Jesse Jackson a aussitôt affirmé sa volonté d'« aller jusqu'au bout » et de demeurer la « conscience du Parti démocrate ».

Les 21 % de voix obtenus en Géorgie vont dans l'intérêt du parti démocrate. Le médiateur lui permettra de bénéficier à nouveau pour sa campagne d'un financement fédéral. Celui-ci lui avait été retiré après qu'il eut obtenu moins de 10 % des suffrages dans la New-Hampshire et dans le Vermont. Il lui fallait obtenir au moins 20 % dans une autre élection primaire pour y avoir à nouveau droit.

A TRAVERS LE MONDE

Anguilla

• UN NOUVEAU PREMIER MINISTRE. - M. Emile Gumbs, nouveau « ministre principal » de la petite île d'Anguilla, au nord des Petites Antilles, a prêté serment le lundi 12 mars. L'Alliance nationale (ANA) de M. Gumbs avait remporté, la semaine précédente, des élections anticipées convoquées par son

prédécesseur, M. Ronald Webster, du Parti du peuple (APP). Les deux formations avaient obtenu, respectivement, 53,8 % et 41,7 % des voix. L'île, qui compte sept mille habitants, a été, en 1976, dotée d'un statut d'autonomie interne par la Grande-Bretagne. Dix ans plus tôt, Anguilla avait refusé de choisir l'indépendance en association avec Saint-Kitts et Nevis. Cette sécession avait été matée par l'envoi de parachutistes britanniques. M. Webster avait dirigé le gouvernement durant onze ans. - (Reuter.)

Etats-Unis

• UN CONDAMNÉ EXÉCUTÉ PAR INJECTION DE POISON. - James David Autry, condamné à mort en 1980 pour le meurtre d'une jeune femme, a été exécuté mercredi 14 mars dans une prison du Texas par une injection de poison. La Cour suprême des États-Unis avait rejeté mardi une ultime demande de sursis. Agé de vingt-neuf ans, Autry, qui a toujours proclamé son innocence, avait demandé que son exécution soit retransmise en direct à la télévision, mais la commission de l'application des peines du Texas avait rejeté sa requête. - (AFP.)

Turquie

• DÉMENTI A PROPOS DES RAIDS DE L'AVIATION TURQUE EN IRAN. - Ankara a démenti, mardi 13 mars, les informations selon lesquelles des raids auraient été effectués au cours des dernières semaines par l'aviation turque contre des positions kurdes en territoire iranien (le Monde du 13 mars). Dans un communiqué, le ministère turc des affaires étrangères a affirmé que « de telles informations sont destinées à porter atteinte aux bonnes relations que la Turquie entretient avec les deux pays de la région (Iran, Irak) dans le cadre de sa politique de neutralité ». - (AFP.)

ERRATUM

Dans l'annonce « Points Économie » du 13 mars, le nom de Michel Beaud, auteur du livre « Histoire du capitalisme », a été omis. Éditions du Seuil.

AUJOURD'HUI... ICI... AILLEURS



COLLECTION DE POCHE

POINTS ACTUELS SEUIL

Offert par votre libraire pour l'achat de 3 Points "Moi et ma cheminée" de Melville (hors commerce)

POLITIQUE

« Langue de bois » et « parole vraie »

(Suite de la première page.)

Au lieu de se réclamer de dogmes qui ont sans doute correspondu à des réalités mais qui désormais obscurcissent l'analyse des faits, les partis politiques seraient certainement mieux avisés de se fonder sur l'expérience qu'enseigne l'école, la radio-télévision ou l'entreprise telles qu'elles sont. Quelle formation pour les jeunes dans la société post-industrielle ? Quelle communication pour les citoyens au terme de

l'actuelle révolution technologique ? Quel travail pour les hommes et les femmes de ce pays au sortir de la crise ? Les Français souhaitent obtenir de leurs dirigeants des réponses à ces questions.

Il est vrai qu'en ces matières les positions ont évolué depuis trois ans. M. Mitterrand ne craint plus d'exalter l'esprit d'entreprise et d'inviter les cadres dynamiques à créer leur propre affaire ; M. Savary reconnaît qu'il convient d'améliorer conjointement

les deux systèmes d'enseignement, et des voies nouvelles (radios locales, réseaux câblés) s'ouvrent à l'information.

Cependant, ces inflexions ont plutôt pour effet de souligner l'insuffisance et les contradictions du discours de la gauche que d'en rendre le contenu plus acceptable. Les tendances au changement, rapidement contrariées par les courants inverses (comme on l'a vu dans le dispositif d'aide aux restructurations indus-

trielles, la querelle scolaire, les hésitations sur le développement du câble, le refus de la publicité sur les radios locales), se traduisent non par un nouveau langage, qui échapperait aux modes de pensée ordinaires, mais par l'impossible juxtaposition de deux langages anciens. Le résultat ne peut qu'accroître encore la méfiance du citoyen.

L'opposition ne s'exprime pas d'une façon plus satisfaisante : le contraste entre son action passée et son discours présent donne une égale impression d'incohérence, et son parti pris de dénigrement systématique à l'égard du secteur public l'expose au même reproche de manichéisme.

La rigueur et la générosité

Il est un autre couple de notions qui paraît quelque peu suranné après trois ans d'exercice du pouvoir par la gauche : c'est celui qui met en conflit l'économique et le social. L'économique serait l'apanage de la droite, tenue pour plus compétente, et le social serait le domaine de la gauche, considérée comme plus généreuse. D'un côté, les rudes contraintes de la gestion, peu compatibles avec les préoccupations humaines. De l'autre, le souci du bien-être des gens, difficilement conciliable avec les exigences de la rigueur.

Le gouvernement, on le sait, est passé par l'une et l'autre phase, la libéralité d'abord, l'austérité ensuite. M. Mauroy a invoqué, dans un premier temps, une « autre logique », qui donnait la priorité aux aspirations sociales. Converti au régime économique, il a mis celle-ci en veilleuse. L'opposition, pour sa part, est restée fidèle à la conception traditionnelle qui dénie aux socialistes toute aptitude à l'exercice des responsabilités, mais leur reconnaît une certaine sensibilité aux besoins des plus défavorisés.

Un langage nouveau serait celui qui cesserait de juger antinomiques l'efficacité économique et la justice sociale - non pas en sacrifiant partiellement à l'un ou à l'autre, mais en recherchant des solutions originales qui échappent à ces classifications. Ce n'est pas pour rien qu'Edmond Maire est de ceux dont la parole est écoutée : sa démarche, quoi que l'on pense du contenu de ses propositions, témoigne d'une volonté d'explorer des voies inédites. D'autres, à droite comme à gauche, manifestent la même détermination.

Ceux qui présentent à l'opinion, à travers les médias, les apparences d'un certain renouvellement ne sont pas nécessairement ceux qui maîtrisent le mieux les techniques de communication (encore que cela ne soit pas inutile...), ni ceux qui présenteraient, bien présomptueusement, l'échapper à toute idéologie (quand ils développent parfois l'idéologie moderniste la plus banale), mais ceux qui s'emploient à remettre en question les vérités établies et à agiter des idées novatrices. A cette condition, précisément, le modernisme qu'invoque volontiers une partie de la classe politique pourra être autre chose qu'un vain mot.

THOMAS FERENCZI.

● **RECTIFICATIF.** - Une erreur de transmission dans les informations consacrées aux réactions de la gauche et de l'extrême gauche contre l'organisation d'un meeting du Front national à Paris (le Monde du 14 mars, page 9) a été transformée en « Parti communiste révolutionnaire » le Parti communiste marxiste-léniniste (PCML, maoïste).

Propos et débats

M. Labbé : que le gouvernement expédie les affaires courantes

M. Claude Labbé, président du groupe RPR de l'Assemblée nationale, a déclaré, mardi 13 mars, que le pouvoir devrait se contenter d'« expédier les affaires courantes » jusqu'à « véritables échéances » législatives et présidentielles et ne plus « priver de décisions qui seraient des choix de société ». M. Labbé fait référence à l'école, à la presse, à toutes ces grandes réformes que l'on a voulu introduire au début de la législature et sur lesquelles on devrait maintenant lever le pied. On s'attend que les députés jouent la montre en attendant les échéances véritables, mais alors on peut aussi considérer qu'ils ne doivent plus expédier que les affaires courantes.

M. Le Pen : un système social pour les étrangers

M. Jean-Marie Le Pen, président du Front national, a estimé, mardi 13 mars à Chartres, qu'il est « impensable de séparer les problèmes sociaux et familiaux des Français et des étrangers ». M. Le Pen a proposé que l'on expulse immédiatement les immigrés clandestins aux frais des gouvernements qui les accueillent. « Il suffit pour cela, a-t-il dit, d'imputer ces frais sur les crédits de la coopération ».

PS : la lèpre

Un « front national de la liberté » : M. Michel de La Fourrière, membre du secrétariat national du PS chargé des droits de l'homme et des libertés, et M^{me} Gisèle Stievenart, première secrétaire de la fédération de Paris du PS, souhaitent qu'il se constitue contre le « lèpre » Front national de M. Jean-Marie Le Pen. « Toute la France républicaine doit s'unir dans un même rejet de la xénophobie et du racisme », déclarent-ils dans un communiqué, signé par M. Le Pen doit tenir, mercredi 14 mars, un meeting à Paris.

Les députés socialistes veulent être associés aux choix du gouvernement sur les reconversions et les impôts de 1985

Dans tous les domaines, les députés socialistes veulent être de plus en plus associés à la préparation des projets gouvernementaux. Ils l'ont encore clairement manifesté au cours de leur réunion du mardi 13 mars à l'Assemblée nationale. Ils ont ainsi approuvé le « relevé de réflexion » que le groupe de travail sur la politique de reconversion industrielle qu'ils avaient constitué sous la présidence de M. André Millardon, député PS de Saône-et-Loire, a transmis au premier ministre. De nombreuses réunions ont eu lieu, soit avec les élus des « pôles de reconversion », soit avec ceux concernés par les secteurs industriels en mutation. Ministres, experts gouvernementaux et députés ont chacun pu faire entendre leurs arguments.

M. Billardon estime aujourd'hui que le gouvernement devrait prendre en compte les propositions que lui a faites le groupe de travail, les députés socialistes étant prêts à être le « relais » du gouvernement sur le terrain. Le relevé de réflexion demande notamment que dans les entreprises concernées soit établie de façon contractuelle « une charte de la mutation » qui décrirait « le calendrier de réorientation des objectifs, les objectifs de modernisation, l'évolution des relations avec la sous-traitance, les secteurs nouveaux d'activité, les gains de productivité ». Les députés socialistes souhaitent aussi que les mesures contenues dans le volet social du plan gouvernemental aient « une nature conventionnelle plutôt que législative » pour leur donner la « souplesse nécessaire ». Sur les crédits de reconversion, ils reconnaissent que l'état actuel de l'économie ne permet pas de les généraliser, « même si cela permettrait une avancée sociale importante ». Ils ont aussi demandé qu'ils soient « en priorité proposés aux salariés jeunes », c'est-à-dire à ceux qui sont « motivés et aptes à recevoir une formation ».

Pour le volet économique du plan gouvernemental, les députés ont, une fois encore, souligné « l'importance d'un comportement nouveau des banques » et émis des réserves sur l'« efficacité » des mesures d'incitations fiscales pour encourager des entreprises à créer des emplois. Ils ont proposé, en revanche, « l'élaboration d'un véritable statut de la société en création ». Ils ont aussi souhaité que « les pôles de reconversion fassent l'objet d'une approche plus économique et sociale que géographique ». Pour eux, la définition d'un « périmètre » n'est donc pas « souhaitable ». Enfin, qu'ils soient élus de la région parisienne ou de province, les députés ont critiqué les conditions actuelles d'intervention de la DATAR.

Se félicitant des conditions dans lesquelles ils ont pu intervenir dans la mise au point de ce projet gouvernemental, les élus socialistes souhaitent qu'il en aille de même dans la préparation du budget de 1985. C'est pourquoi ils ont reçu, le 13 mars, M. Henri Emmanuelli, secrétaire d'Etat au budget. D'autant qu'ils sont persuadés que la décision du président de la République de diminuer d'un point le montant des prélèvements obligatoires se pose en termes de « choix de société ». Les députés du PS ne veulent donc pas que celui-ci soit camouflé par des considérations techniques. « Il faut que les ménages, les entreprises, perçoivent dans leur réalité fiscale les choix qui seront faits », a expliqué M. Veronique Neisetz, porte-parole du groupe, en reconnaissant qu'il ne sera pas facile de faire mesurer par l'opinion la réalité de la diminution des prélèvements obligatoires et de choisir les dépenses publiques qui devront décroître.

C'est pourquoi le groupe socialiste a souhaité un « grand débat » dans l'opinion sur ce sujet et que la « concertation indispensable » s'engage « à temps » entre le gouvernement et lui.

THIERRY BRÉNIER.

SCIENCE VIE MICRO UN MODEM À 1000 F C'est possible

DOSSIER Apprendre grâce à l'ordinateur

ESSAI COMPLET

VIENT DE PARAITRE 15 F CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

INITIATION Comment réaliser un jeu

ELECTIONS EUROPEENNES

2^e message personnel.

Merci de vos 7 664 cartes de visite et de vos lettres adressées à notre agence conseil PUBLIC AFFAIRS COMMUNICATION.

Le 28 Mars prochain, je vous dirai les noms des initiateurs de cette liste.

Afin que les choses soient claires pour tous, je répète que nous ne sommes ni une troisième voie politique, ni une liste « sous-marine » de quelque bord que ce soit.

Notre volonté, confortée par votre soutien massif, est que l'Europe réussisse et qu'elle apporte aux Français de réels atouts pour gagner la bataille économique.

Bientôt, nous proposerons les solutions nouvelles que préparent depuis des semaines nos groupes de travail.

Comme nous, vous pensez que l'Europe a besoin de sang neuf, et que seuls des femmes et des hommes libres et déterminés peuvent lui apporter.

Vous devez soutenir notre initiative.

Je compte sur votre aide et votre participation active à cette campagne.

Christian LAUE Président du Comité de Soutien pour Réussir l'Europe.

RÉUSSIR L'EUROPE
3 bis, rue Brunel
75017 PARIS

le journal mensuel de documentation politique

après-demain

(non vendu dans les kiosques)

offre un dossier complet sur :

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

Envoyer 30 F (dimanche à 1 F ou chèque) à APRES-DEMAIN, 27, rue Jean-Dolent, 75014 Paris, en spécifiant le dossier demandé au 100 F pour l'abonnement annuel (100 % d'économies) qui donne droit à l'envoi gratuit de ce numéro.

Lisez

Le Monde des PHILATÉLISTES

MAITRISE de L'ENERGIE

Agriculture et maîtrise de l'énergie

- Ile-de-France, Poitou-Charentes, Vosges : partout ça bouge.
- Provence : de la houille blanche dans le canal.
- Agriculture : du topinambour économe au parc producteur.

Dans « Le Monde » du samedi 17 mars daté 18-19 mars

Je tiens à...

**Attention
à vos vacances.**

Les "formule-club" ce n'est pas le Club.

Ne vous laissez pas tromper, ne vous laissez pas abuser. De plus en plus d'organismes proposent des "formule-club". Quelles "formule-club"? Quels clubs? Pourquoi club? Les catalogues sont pleins d'ambiguïtés, l'équivoque est partout. Posez des questions, exigez des réponses, claires et précises.

Ils proposent du tennis? Combien de courts? Y-a-t-il des moniteurs? Faut-il les payer? Les raquettes sont-elles prêtées? Pour les enfants, y-a-t-il des vrais mini-clubs avec un encadrement et des activités multiples? Les planches à voile? Sont-elles gratuites? Sont-elles en bon état et en nombre suffisant? Serez-vous au moins en bord de mer?

Le Club, par le choix qu'il propose, du ski nautique au concert de musique classique, du tournoi de tennis au tournoi de bridge, de la peinture sur soie à la poterie et à l'informatique reste unique au monde. Votre choix est total. Sans supplément. Le savoir-faire et la gentillesse en prime.

Choisissez vos vacances, mais en toute connaissance de cause. Quand vous choisissez un club, choisissez le vrai. Vous y gagnerez doublement en qualité et en budget vacances.

Club Méditerranée.

Joly, in situ

Qui a

LOCATION
1350
Club 365

POLITIQUE

LE DÉBAT SUR L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ

Qui a peur du Conseil constitutionnel ?

Au fil des épisodes successifs du débat scolaire, relancé depuis l'arrivée de la gauche au pouvoir en mai 1981, une partie des défenseurs de l'école privée a placé sa confiance ultime dans le Conseil constitutionnel. En cas de « malheur », c'est-à-dire d'application stricte de la proposition n° 90 du candidat François Mitterrand (« un grand service public unifié et laïque de l'éducation nationale sera constitué... »), ce serait un jeu d'enfant de faire appel à la rescousse le Conseil constitutionnel, qui ne manquerait pas de sauvegarder le plus important.

A l'origine de cette assurance des défenseurs de l'école privée, une décision du Conseil en 1977, largement interprétée et commentée depuis, à laquelle fut très vite prêtée l'utilité d'un rempart inexpugnable. Mais qui protégerait quoi à juste ?

A la fin du mois d'octobre 1977, soixante-cinq sénateurs socialistes ou membres du groupe de la gauche démocratique avaient snisi le Conseil constitutionnel d'un recours contre la loi dite Guerneur, du nom de l'auteur principal de la proposition législative destinée à rajuster et à compléter la loi Debré de 1959 sur les « rapports entre l'Etat et les établissements d'enseignement privé ».

Les sénateurs de gauche s'en promirent un financement de mesures nouvelles en faveur du privé, mais surintend à une phrase du projet de loi : « Les matières assurées cet enseignement [dans les classes sous contrat d'association] sont tenus au respect du caractère propre de l'établissement prévu à l'article 1^{er} de la présente loi. »

Le Conseil constitutionnel ne donna pas raison à ces sénateurs. Le 23 novembre 1977, il déclara conforme à la Constitution la loi attaquée. Dans ses considérants, le Conseil déclarait :

« Que la « sauvegarde du caractère propre (...) n'est que la mise en œuvre du principe de la liberté de l'enseignement ».

« Que ce principe est l'un des « principes fondamentaux reconnus par les lois de la République, réaffirmés par le préambule de la Constitution de 1946 et auxquels la Constitution de 1958 a conféré valeur constitutionnelle » ;

« Que le devoir de l'Etat d'organiser un enseignement public, gratuit et laïc « ne saurait exclure l'existence de l'enseignement privé, non plus que l'octroi d'une aide de l'Etat à cet enseignement, dans des conditions définies par la loi ».

La plupart des commentateurs de cette décision du Conseil constitutionnel ont fait valoir qu'elle avait eu, à l'époque, un caractère préventif. Politiquement préventif, s'entend. « S'agissant (...) de la liberté de l'enseignement, écrivaient par exemple, à l'époque, MM. Pierre Avril et Jean Gicquel, à propos de cette décision (1), la haute instance a manifesté sèchement ses soucis d'indiquer, à titre préventif somme toute, le cours nouveau de la politique dans l'hypothèse d'une alternance des majorités ».

C'était le temps où M. Louis Moxandou brandissait, dans une version restée inédite du plan socialiste pour l'éducation nationale, le projet de « nationaliser l'enseignement sous contrat » et encourageait aussitôt les fraudes de M. Mitterrand, avant de revoir sa copie pour lui donner une tournure moins brutale.

Autres temps, justement, serait-on tenté de dire au moment où la perspective d'un compromis entre les deux parties paraît vraisemblable. Pourtant, l'épouvantail demeure. Les négociateurs de l'enseignement catholique n'avaient-ils pas joint à leur contre-proposition de négociations, présentées aux pouvoirs publics, une photocopie de la décision du Conseil constitutionnel. A toutes fins utiles... De fait, cette décision du 23 novembre 1977 a toujours été le phare des défenseurs de l'enseignement privé

depuis que la haute instance a élevé la liberté d'enseignement et la liberté de conscience à la « dignité constitutionnelle », comme disent les juristes.

Pour autant, le pouvoir politique doit-il avoir peur du Conseil constitutionnel comme d'un ogre plus gros que lui s'il tentait de croquer ou simplement d'égratigner l'enseignement catholique, qui fournit les gros bataillons du privé ? Cette vision serait à plusieurs titres contestable. Bien sûr, parce qu'elle préjuge et la lettre et l'esprit du compromis auquel tendent gouvernement et responsables de l'enseignement privé, après les péripéties que l'on a vues.

Mais surtout, parce que le Conseil constitutionnel lui-même n'est pas enfermé dans l'interprétation extensive qui a souvent été donnée de sa décision de 1977. Cette interprétation « maximaliste » tire, c'est de bonne guerre, du côté de l'existence nécessaire, du financement obligé, du caractère propre déterminant des établissements d'enseignement privé. Or d'une lecture plus froide de la même décision, on peut tirer les constatations suivantes :

« L'existence d'un enseignement privé, son financement par l'Etat, ne sont pas exclus par la Constitution. Sans plus. »

« La sauvegarde du caractère propre est justifiée sans que cette notion soit définie. »

Qu'est-ce que le caractère propre

Dès lors, qu'y mettre ? Tout ce que l'on veut, en fait, ou que l'on croit avoir intérêt à y inclure. Au point que les responsables de l'enseignement catholique après s'en être hardis pendant des années, en font désormais un usage plus circonspect.

Mais il n'est pas sans signification de voir les politiques s'en saisir, eux, avec fermeté. M. Jacques Barrot, secrétaire général du Centre des démocrates sociaux et président de l'Association parlementaire pour la liberté de l'enseignement, avertit, par exemple : « Les militants du CDS mettent en garde François Mitterrand contre toute fonctionnarisation des matières du privé qui serait inacceptable. Elle serait contraire au caractère propre de l'école catholique. »

L'idée d'une liberté réelle, associée aux indispensables moyens financiers de l'exercer, a fait du chemin depuis la contestation de la loi Guerneur, y compris chez les plus réticents à l'égard de l'enseignement catholique. Mais le caractère propre est trop vague (2) pour pouvoir être invoqué à tout instant avec la bénédiction supposée du Conseil constitutionnel.

On peut même se demander si le débat peut gagner en clarté sans que soit élaborée une définition aussi précise que possible de cette notion. Le Conseil constitutionnel, font remarquer certains juristes, ne peut être caricaturé en père Fouettard.

M. GUERMEUR : LA NÉGOCIATION AVEC LE GOUVERNEMENT EST ILLÉGITIME ET DANGEREUSE

(De notre correspondant.)

Tours. — Invité par les jeunes du RPR, M. Guy Guerneur, ancien député, a vivement critiqué, le 13 mars, l'attitude des responsables de l'enseignement catholique qui ont accepté la discussion avec le gouvernement. Il les a accusés d'avoir « donné du crédit » à un gouvernement qui, dans sa volonté de supprimer la liberté de l'enseignement, envisagerait l'actuel emprunt comme une simple étape.

M. Guerneur considère l'attitude des négociateurs catholiques « illégitime, inutile et dangereuse ». « La liberté n'appartient à personne, a-t-il poursuivi. Les négociateurs n'ont pas reçu de mandat. Le seul mandat qui puisse exister, c'est celui que 54 millions de Français peuvent donner aux seuls députés et sénateurs. »

Il a assuré que, lorsque l'actuelle opposition reprendrait le pouvoir, elle rétablirait les libertés et la paix scolaire qui existaient avant 1981.

prêt à fustiger tout ce qui bouge, au nom de la violation de ce principe flou. Eventuellement sollicité, il pourrait très bien faire œuvre, non de sévérité automatique mais d'esprit constructif en faisant progresser la définition du caractère propre, qui n'est sans doute pas sans lien avec la liberté d'association et la faculté pour les associations de s'assigner leurs buts sans ingérences extérieures.

Nul n'aurait alors à redouter le Conseil constitutionnel, hormis les jusqu'aboutistes, s'il en existe. Mais s'il advenait, au contraire, que la haute instance reconnaisse pour vrai tout ce que les gloses les plus rigoristes lui ont fait dire depuis le 23 novembre 1977, il y aurait alors tout à craindre dans les deux camps d'une fixité apparemment indifférente à la mutation des esprits et à l'évolution des circonstances.

MICHEL KAJMAN.

(1) Chroniques constitutionnelles françaises, 1976-1982, D'un septennat à l'autre, Presses universitaires de France, 1983.

(2) Dans son Guide juridique de l'enseignement privé associé à l'Etat par contrat, M^{me} Nicole Fontaine, déléguée au secrétariat général de l'enseignement catholique, écrit (page 157) : « Il est clair que les dirigeants de l'enseignement privé confessionnel demeurent attachés à ce qui fait l'essence de l'enseignement dont ils ont la charge et considèrent que son caractère propre consiste en un climat général de formation. L'ambiguïté des termes employés par la loi et par ses textes d'application laisse un champ d'action assez large à l'interprétation. » Et encore (p. 357) : « La loi Guerneur n'ajoute finalement rien de plus à cette disposition qu'il est par ailleurs extrêmement difficile d'expliquer davantage. »

DES DÉFENSEURS DE L'ÉCOLE PUBLIQUE RÉCLAMENT UNE GRANDE MANIFESTATION A PARIS

Vingt-sept personnalités du monde du spectacle, de l'université et du syndicalisme rendent publique la déclaration suivante :

Sous le prétexte de la « liberté de l'enseignement », la droite a pris la tête de la plus grande mobilisation depuis le 10 mai.

L'opposition usée de tous les moyens pour infliger une défaite ayant valeur d'exemple aux forces de progrès.

Nous en appelons à toutes celles et à tous ceux que révolte cette offensive réactionnaire, et qui refusent de laisser le drapeau de la liberté aux mains d'un Chirac et d'un Le Pen.

Nous en appelons à toutes celles et à tous ceux qui n'ont pas renoncé à changer l'école pour qu'elle soit plus démocratique et libre de toute tutelle.

Nous en appelons au gouvernement pour que les engagements de la gauche soit tenus.

Nous en appelons à toutes les organisations démocratiques et de gauche, en particulier au CNAL, pour qu'elles répondent aux adversaires de l'école publique, par une grande manifestation à Paris.

Ont signé cet appel : Simone de Beauvoir, Claude Dobson (syndicaliste, cheministe, Paris), Jean-Michel Drevon (syndicaliste, enseignant, Lyon), André Fiehaud (syndicaliste, EDF, Brest), Marie-Hélène Fiehaud (syndicaliste, finances, Paris), Jules Fourrier (ancien député et résistant, Toulouse), Pierre Godard (syndicaliste, communiste, Marseille), Jean-François Godchau (universitaire), Pierre Halbwachs (universitaire), Jean-Luc Heller (syndicaliste, INSEE), Jacques Kergoat (sociologue), Alain Lévigne, Nadia et Georges Labica (universitaires), Pierre Legendre (syndicaliste, Namours), Jeanine Le Roux (syndicaliste, finances, Paris), Colette Maguy (artiste), Gérard Molin (universitaire), Christian Nicolas (syndicaliste, éducation nationale, Paris), Anita Perez (syndicaliste), Gilles Perrault (écrivain), Jean Rous, Serge Roux (syndicaliste, santé, Paris), Pierre Sabana (universitaire), Bertrand Taveruier (réalisateur), Adeline Richet (syndicaliste, enseignante, Sarcelles), Fred Zeller, Michel Chauvet (syndicaliste, enseignant, Rouen), Richard Mikoff (syndicaliste, enseignant, Antony).

Compromis

(Suite de la première page.)

Y compris donc sur les plus controversés, que la commission permanente de l'enseignement catholique refusait, à l'origine, de discuter.

A la veille de la manifestation de Versailles, un accord s'avérait possible pour la première fois sur l'EIP. Le 12 mars, le dernier jour des négociations, des propositions complémentaires étaient faites par les représentants du ministère de l'éducation nationale à ses partenaires sur le statut des enseignants. Tenus à la discrétion sur le contenu de ces propositions, ceux-ci les estimant davantage acceptables. Finalement, ils réservent néanmoins leur appréciation dans l'attente de la décision finale, qui n'appartient plus que jamais au président de la République.

Le compromis pourrait composer deux volets, déjà évoqués par le premier ministre sur France-Tous, le 5 mars. Accroissement, avait-il suggéré, des possibilités de titularisation existant pour les enseignants qui ont réussi un concours de recrutement de l'enseignement public (ils sont 2.500). Les autres pourraient bénéficier d'un statut de contractuel de droit public. Ce serait une amélioration notable pour 40.000 enseignants qui sont encore sous un régime de droit privé. Peut-être, avait envisagé M. Mauroy, s'inspirant des dispositions de la loi Le Pors du 11 janvier 1984, « y a-t-il la possibilité de faire de cet ensemble de personnels des contractuels de droit public pour une durée de six ans et ensuite se poserait le problème de la titularisation ». Une expérimentation en ce sens est envisagée. Mais tout dépend en définitive des modalités techniques que l'on met derrière le mot-clé de « titularisation ». Si le gouvernement maintient cette perspective, tant redoutée par les catholiques, puisqu'elle signifie « fon-

ctionnarisation », attendue par les héloïses, il lui faudra faire preuve de beaucoup d'imagination pour trouver le fameux « point d'équilibre » entre les uns et les autres.

Le gouvernement sait désormais jusqu'où il peut aller vis-à-vis de ses partenaires de l'enseignement catholique. Il n'ignore pas non plus les dernières limites à ne pas franchir du côté des laïques. Bien qu'il ait décidé, dès le premier jour, de ne pas participer aux négociations pour ne pas cautionner un compromis, le Comité national d'action laïque est tenu informé de l'évolution des discussions entre les négociateurs. Il se refuse pour l'instant à toute appréciation sur le fond. Mais il ne pourra, dans la suite de la procédure, éviter de prendre position.

La concertation, sinon la négociation, va en effet continuer, lorsque le gouvernement aura rédigé son projet de loi, dans les instances consultatives du ministère de l'éducation nationale, où siègent les uns et les autres. Même scénario pour les textes d'application. D'autant que l'un s'oriente vers un projet de loi aussi court que possible se bornant à définir les grands principes. Ce serait un moyen parmi d'autres de prévenir de la part des députés de l'opposition une obstruction comparable à celle qui a tant gêné le débat sur la presse. Il n'est pas exclu, non plus, que le gouvernement engage sa responsabilité sur ce dossier (1).

CATHERINE ARDITTE.

(1) L'article 49, alinéa 3 de la Constitution dispose que « le premier ministre peut, après délibération du conseil des ministres, engager la responsabilité du gouvernement devant l'Assemblée nationale sur le vote d'un texte. Dans ce cas, ce texte est considéré comme adopté, sauf si une motion de censure, déposée dans les vingt-quatre heures qui suivent est votée ».

EST-CE AINSI QUE LES COMMUNISTES VIVENT ?

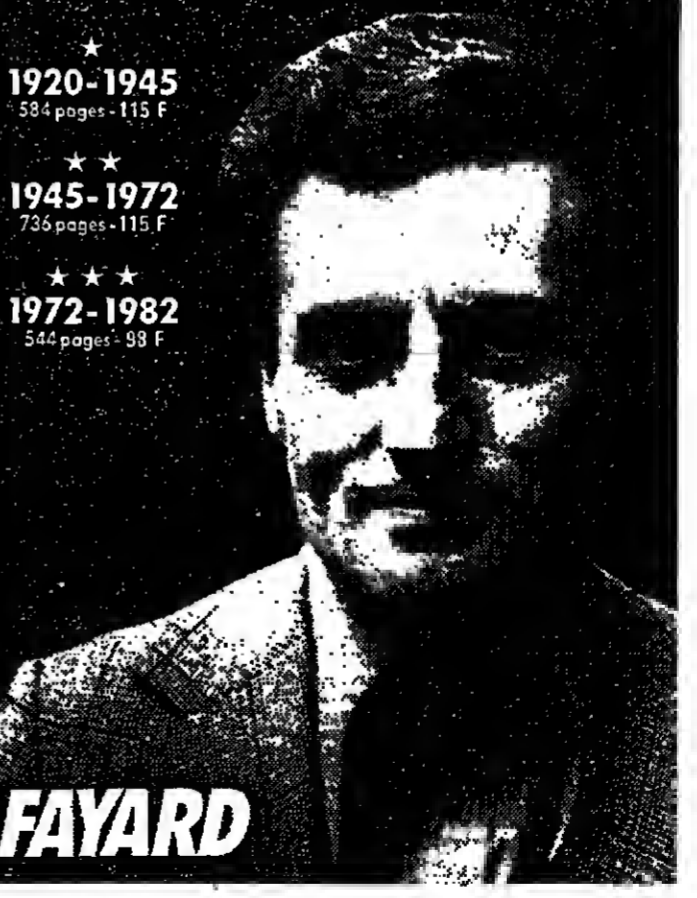
Eric Dupin, Libération.

"le ROBRIEUX" est appelé à devenir, pour de longues années, l'ouvrage de référence.

Stéphane Courtois, l'Express.



- 976 pages, 180 F
- Déjà parus :
- HISTOIRE INTERIEURE DU PARTI COMMUNISTE
 - 1920-1945 (584 pages - 115 F)
 - 1945-1972 (736 pages - 115 F)
 - 1972-1982 (544 pages - 98 F)



FAYARD

LOCATION Haute-Maurienne

SKIEZ EN STATION VILLAGE VALFREJUS (Modane) 1500 - 2800 m

Fortait, location, pension complète en studio 4 personnes

1350F par personne

Club 365 (1) 503.21.50

Bon pour une documentation gratuite sur nos locations mer et montagne à retourner à CLUB 365 - 46, rue de la Tour 75116 PARIS.

Nom : _____ Adresse : _____ Tel. : _____

L'ENQUÊTE SUR LA MORT DE GÉRARD LBOVICI

Scénarios pour un assassinat

Huit jours après l'assassinat de Gérard Labovici dans le parking de l'avenue Foch, à Paris (16^e), plusieurs hypothèses retenues à l'origine par les enquêteurs semblent aujourd'hui écartées. Les nombreuses auditions de personnes de l'entourage du producteur-éditeur ont orienté la brigade criminelle de la préfecture de police de

Paris vers d'autres pistes que celles du cinéma ou de l'entourage de Mesrine. Sabrina, la fille de l'ex ennemi public a été longuement entendue, ainsi que Guy Debord, le « pape des situationnistes ».

Les policiers, qui ont trouvé dans la poche de la victime un papier froissé sur lequel figurait

l'heure d'un rendez-vous - 19 h 45 - et un prénom : « François », ont interrogé les deux François mentionnés dans le carnet d'adresses de Gérard Labovici. Sans résultat.

Il s'estimait d'autre part que François Besse, l'ami de Mesrine, actuellement en cavale, n'est pas impliqué dans l'affaire. Ils s'arrêteraient au

milieu du trafic clandestin des vidéo-cassettes, mais la personnalité complexe du producteur-éditeur, fréquentant des milieux aussi divers que ceux du cinéma, de l'édition, des militants violents et révolutionnaires et du gangstérisme, est encore mal connue par les policiers, qui continuent leurs auditions.

Ce prénom, « François », noté sur un morceau de papier, est terriblement évocateur pour le « Tout-Paris-ciné », pour les derniers lecteurs des situationnistes, rêvant d'une fin d'histoire politico-littéraire... par le meurtre. Cet indice réduit la mort brutale de Gérard Labovici à un drame intime, trop précis pour que, demain ou dans un mois, les policiers ne mettent pas un nom sur le visage des assassins.

Transparence

« François... », l'indication, même encore vague, prive un peu tous ceux que « Lobo » connaissait des hypothèses suicidaires, avancées qu'il est depuis une semaine. Après quelques inventions dérivées sur l'argent de la mafia dans le cinéma ou sur l'influence « démolitrice » sur la victime de Guy Debord, le « pape des situationnistes », les rumeurs brûlantes ont brusquement cessé, le week-end dernier, avec l'apparition de l'indice en possession des policiers de la brigade criminelle.

« C'est dommage, j'aurais volontiers imaginé un mobile plus échevelé », confiait, lundi, un producteur, vigilement en relations d'affaires avec Gérard Labovici. Nul ne sait encore si ce mystérieux « François » est vraiment l'auteur

du meurtre. Mais, déjà, le milieu très fermé des proches du fondateur d'Armédia ramble des soupçons imprudemment avancés, des allusions invérifiables.

Autant le dire : le chant funèbre accompagnant « Lobo » ressemblait fort, ces jours-ci, à de la vengeance, en tout cas à l'expression des multiples irritations que ce personnage, compliqué mais inévitable, du cinéma s'était attirées de son vivant. Les policiers ont été, paraît-il, stupéfaits des mille et une pistes gracieusement dessinées à leur intention par des acteurs, des partenaires financiers, par tous ceux qui savaient ou se doutaient depuis longtemps que « Lobo », comme le dit une attachée de presse, jouait avec le feu.

Gérard Labovici investissait dans le cinéma, affirmait-on, des sommes de provenance douteuse, notamment par l'intermédiaire de ses sociétés de distribution (AAA) et de production (Soprofilms). Faux, répliquent ses amis, ou simplement les experts de l'économie cinématographique. Faux ou alors improuvables. « Lobo » était surtout réputé pour avoir rendu aux « auteurs », comédiens et metteurs en scène, le pouvoir de l'argent en créant un système de participation. Ce fut le cas pour les Compères, le dernier film de Francis Veber, où ont été associés Labovici, le réalisateur et les acteurs. Transparent.

« Gérard Labovici avait pour principale qualité son énergie à réunir des « packages », des assemblages qui avaient une chance de devenir des films », explique l'un de ses plus fameux rivaux professionnels, M. Daniel Toscani Plantier, directeur général de Gaumont. Mais il passait pour avoir moins d'argent que d'esprit de décision. Ainsi, il avait été longtemps, à la tête d'Armédia, l'agent de Jean-Paul Belmondo avant que le superstar national ne mette au point, avec René Château, la recette la plus efficace du système français. Labovici n'en était plus, dit-on, ou alors très indirectement.

Complot

Non, à les écouter tous, mieux vaut abandonner l'idée, avancée la lendemain du meurtre, que la production cinématographique se charge, en France, de l'argent « à blanchir » d'un certain milieu. Les réussites, comme celle de Gérard Labovici, surtout la sienne, y exciteraient les jalouses, mais « le ciné reste ici un monde plutôt familial, à la gestion abusivement prudente ». Si Labovici troublait, c'était irritait, c'est qu'il « fonçait », dur à la production et à l'enrichissement de ses parents, acteurs, comme Catherine Deneuve, ou réalisateurs, comme Alain Resnais, épre au

succès des « coups » qu'il avait décodés de monter.

Alors le trafic des vidéo-cassettes ? A prouver : la mort du parking de l'avenue Foch a été récemment inégalement des progrès du piratage industriel de la vidéo, mais rien ne montre qu'il est payé, le 5 mars, se curiosité, ou son hostilité à une combine jugée encore marginale dans le marché du film.

Le jeu, alors ? Un certain goût des parties de poker touchées, des rencontres furtives, des amitiés secrètes ? Un style qui se voulait mystérieux, taciturne, dans un univers où dominent l'exhibitionnisme et le faire-valoir ? A en croire certains, Gérard Labovici aurait, en quelque sorte, appelé le meurtre. « Si quelqu'un devait mourir dans le cinéma, c'est un proche qui, comme la plupart de nos interlocuteurs, tient à garder l'anonymat, c'était lui. Pourquoi ? Parce qu'il se doutait, paraît-il, des allures de complot permanent, qu'il cachait, dans le monde du cinéma, se part de méconat littéraire, et à Champ libre, sa société d'édition, l'étendue de son pouvoir cinématographique. Parce qu'il perçoit de son radicalisme anticapitaliste aux hommes d'affaires et de sa puissance aux quelques marginaux, rescapés du gauchisme libertaire des années 1960-1970, dont il soutenait les droits confidentiels. Cette dualité, que certains quali-

fient de « schizophrénique », étonne. Elle pèse aujourd'hui du poids du scouppon.

Ainsi, le fait que cet homme énergique, si actif dans le milieu ouvert, habile, du cinéma, se soit laissé gagner par l'influence de Guy Debord le solitaire, discret jusqu'à l'obsession, passait, hier encore, pour le signe d'une faiblesse forcément fatale. Gérard Labovici « descendait une pente », il en est sûr, vingt témoignages, l'éloignant progressivement de la norme socialement acceptée par son milieu professionnel pour une errance psychologique, intellectuelle, condamnée, on en est sûr, par Debord le « gourou ». « Trop de provocations, trop d'insultes publiques, tout cela devait finir mal », explique encore un écrivain, anonyme volontaire.

Discretion

Comme devait « finir mal » cette fascination à peine voilée pour la marginalité criminelle, fascination qui allait, selon certains de ses proches, trouver son écho avec la réédition récente par Champ libre, du livre de Jacques Mesrine, l'Intrus de mort. Les amis de Gérard Labovici s'appuient, bien sûr, pour cette hypothèse, sur le coup de téléphone - « de la part de Sabrina », fille de Jacques Mesrine -

reçu par Labovici l'après-midi de sa mort. Celui-ci connaissait la jeune fille, quelques-uns des proches du triand disparu, et il avait entrepris des démarches pour la réédition.

Voilà qui pourrait plus facilement expliquer la meurtre : une mésentente avec les légataires autodésignés de l'héritage de Mesrine, peut-être, « des commissions, des dessous-de-table, que Labovici ne voulait pas payer ». Mais, répondent d'autres amis de « Lobo », si le producteur-éditeur était soumis à un racket, pourquoi aurait-on tué le poute aux outes d'or ?

Enfin, dernière hypothèse avancée, Gérard Labovici aurait peut-être refusé d'éditer les Mémoires de François Besse, roi de l'évasion et ancien complice de Mesrine, qu'un éditeur belge avait déjà proposé, en vain, aux éditions Alain Moreau. Ce refus aurait pu provoquer sa mort... Hasardeux. Les policiers, devant ce soupçon si direct, renforcé depuis lundi par l'indice du prénom griffonné, ont dû rappeler que François Besse n'était pas connu pour être un tueur.

« L'idée était pourtant séduisante », explique l'un de ceux qui révent déjà d'écrire le roman de la mort de Labovici, d'un éditeur connu pour son goût de la provocation, tué pour s'être peut-être refusé, pour avoir refusé, une fois, ce qu'on était sûr, qu'il accepterait. »

PHILIPPE BOGGIO.

TUBORG VERTE COMPAREZ-LA AVEC VOTRE BIÈRE PRÉFÉRÉE.



La Tuborg verte. Son prix aussi va vous étonner.

Le Monde ARTS ET SPECTACLES

FRANCESCO ROSI

ET L'OPÉRA DE LA RÉALITÉ

Carmen

MALGRE le talent de Francesco Rosi, on pouvait tout craindre de cette *Carmen* filmée « dans un contexte réel ». Ce « mélange d'opéra et de tragédie », selon l'excellente expression du réalisateur, n'allait-il pas voler en éclats au contact de paysages et d'un peuple authentiques ? On gardait le souvenir des mises en scène les plus dépouillées, les plus abstraites, les plus spécifiquement théâtrales, celle de Jorge Lavelli ou le *Tragédie de Carmen*, de Peter Brook, comme des pierres de touche du véritable jadis, pur et dur, d'une force géniale, avec, chez Brook, l'arbitraire de tout le pittoresque extérieur du livret, voire de la musique.

Mais le film confirme la plausibilité d'images splendides, qui l'étoffaient sans la dénaturer, au point de faire

désormais apparaître dérisoire toute autre mise en scène figurative. A de très rares moments seulement (nous les signalerons), la convention théâtrale et le réalisme cinématographique s'opposent presque irrésistiblement.

La corrida qui précède l'ouverture n'est pas simple illustration : le face-à-face du toréador et du taureau, à l'expression inquiète et butée, si émouvante, recrée la pathétique intérieure de la musique, bruyante qui va éclater. On se passerait cependant des pérorations de la Semaine sainte, seul hors-d'œuvre injustifiable du film.

Élargissement des lieux : la musique se déploie à loisir dans les rues de Ronda, s'enrichit de toutes ces beautés, des reliefs contrastés, des visions plongées du corps de garde, de la foule vaquant à ses occupations, tandis que sur la place se déroule un « fait divers » auquel elle doit être habituée. Les soldats à cheval, les gamins défilant autour d'eux, effacent la souvenir de tant de ridicules défilés au pas (comme plus tard la fuite de Carmen jetant José à bas de sa monture). En pénétrant à l'intérieur de la manufacture des tabacs, la caméra donne une réalité sociale très forte à cette maute de cigarières excitées.

Mais la pittoresque est tenu en laisse ; rien qui ne soit signifiant, ni



Gravure sur bois de Mazuel

ou jamais

qui astompe l'essentiel. A peine peut-on regretter que le duo de José et Micaëla ne soit pas d'emblée, conformément à la musique, en gros plan. En revanche, quelle force dans la première apparition de Carmen émergeant d'un jardin comme Vénus sortant de l'onde ! Et surtout dans l'image de Don José tournant la tête à la foule et à Carmen dansant, qui monte un escalier et soudain s'arrête : le moment où son destin se scelle, irrémédiablement. Il y a tant d'instants analogues que l'on aimerait signaler, tel la corpe-à-corpe où Don José libère sa prisonnière, qui communique presque physiquement l'ensorcellement dont il est l'objet.

Au deuxième acte, le temps musical est encore plus distendu (parfois révolument par un accord entre Rosi et Maazel, mais ne lézant en rien Bizet) par la richesse de l'invention cinématographique. Escamillo en calèche avec les nables de la ville (dimension sociologique réelle ajoutée par la mettre en scène) qui, au milieu des gitans, « redécouvre ce qu'il était à l'origine » : un homme du peuple, qui « s'explique pas en chantant la corrida, ce qui serait ridicule, mais la transpose sur le mode épique » (Rosi) : la scène de danse et d'amour dans un galetas, où l'air de la fleur redevient un vrai moment d'opéra où le temps et l'image sont suspendus, où l'intensité des sentiments est à

son comble, la musique comme incarnée dans les visages : la quantita chez Lillas Pastia ; la vision de l'officier garrotté au milieu de la cour et des chambres d'amour qui se referment ; tout cela est absorbé, exalté par l'œuvre de Bizet qui se dilate jusqu'à une dimension d'une universalité presque cosmique.

Le décor et Doré

Et que dire du début du troisième acte, de l'admirable parallélisme entre la montée de Micaëla à travers les roches et celle d'Escamillo à cheval au milieu des tureaux qu'il mène dans les montagnes vers la feria de Séville ? Images saisissantes dans ce décor retrouvé de Gustave Doré, traité par Rosi et son directeur de la photographie (Pasquino de Santis) à mi-chemin du réalisme et du fantastique romantique.

A peine trois dissonances difficilement contourables : les clameurs de Micaëla (« Je dis que rien ne m'épouvante ») dans ces lieux menaçants, le début du trio des cartes au ton d'opéra (mais immédiatement effacé par la vision de Carmen lâchant les cartes pour errer, lasse et désabusée, dans la pierraille) et la chute d'une violence qui devrait exclure tout affrontement vocal...

Toujours les pages jusqu'au dernier acte, aux images éblouissantes, où l'intérieur de la plaza, le défilé, l'ouverture de la corrida, rendent plus saisissant encore le contraste avec le champ clos du dernier affrontement dans une érine nue (bien qu'il soit assez invraisemblable que Carmen sorte de la fête pour affronter Don José).

Là se consomme le drame dans sa plus grande dimension humaine. Et ce, non seulement par la génie de Bizet, à son sommet, mais par celui de Plácido Domingo, qui opère un extraordinaire retournement du personnage à travers l'œuvre : étonnant Don José, grand paysan d'adieu que l'on regarde un peu incrédule au début du film, tant Domingo semble le débordier de toutes parts. Mais peu à peu, il est reserré, dépouillé, par

l'amour puis la jalousie (avec un premier sommet dans l'air de la fleur) jusqu'à n'être plus qu'une essence humaine, ce grand charge qui se consume devant cette Carmen indomptée, qui repousse à mesure que lui-même s'éleve vers la tragique la plus mystérieuse. Étonnant paradoxe de cette conclusion, dont Rosi n'est peut-être qu'à demi responsable...

Ce n'est pas pour être quelque mérite à Julia Migenes-Johnson, véritable Carmen, « gitane d'un peuple marginal et persécuté, populaire, gémme, provocatrice, qui défend sa dignité et sa liberté », plutôt que grande prophétesse de la libération de la femme. Si elle règne sur les trois quarts de l'œuvre, nous fascinait autant que José et Escamillo par la vérité sensuelle de son corps, de son visage et de son chant (« Avec elle, on ne distingue plus le jeu de la réalité », disait Ruggero Raimondi) (1), lorsqu'elle s'offre à son destin pour ne pas trahir son personnage, vicié qu'elle resta comme cloquée au sol avec sa voix très belle, mais alors trop rauque, par manque de graves, tandis que celle de Domingo plane sur des hauteurs sublimes.

Toute la distribution est d'une superbe qualité, avec au premier plan l'impressionnante stature de Raimondi, dans la plus grande présence, physique et mystique, du toréador ; Faith Esham, robuste paysanne, à la voix un peu rude, mais qui combat pour son amour au lieu de pleurnicher ; et puis Jean-Philippe Lafont (merveilleux Dencaira) et tous les autres, avec l'Orchestre national, les chœurs et le métriste de Radio-France, sous la direction très intense de Lorin Maazel, bien plus à l'aise que dans *Don Giovanni* (2).

JACQUES LONCHAMPT.

(1) Cf. le reportage sur le tournage du film par Mathilde La Bardonnie (*Le Monde* des 30 et 31 août 1983).

(2) On les retrouvera dans l'enregistrement publié par Erato (trois disques NUM 751.133), réalisé pour le film, puis monté de manière assez défectueuse.

L'Affaire Don José

LES conceptions de Daniel Inoué du Plantier sur logique qu'on peut maintenant clairement percevoir : le choix d'un metteur en scène du cinéma, le mieux approprié à une œuvre lyrique. Pour *Don Giovanni* (1979), Joseph Losey avait des affinités profondes avec Mozart et les valeurs plastiques et architecturales de Palladio. Pour *Parsifal* (1982), Hans-Joerg Syberberg était tout indiqué à cause de ses explorations des mythes et des fantasmes de la culture allemande (depuis Louis II de Bavière jusqu'au nazisme) dans lesquels Wagner jouait un rôle prédominant.

La *Traviata* (1982), par Franco Zeffirelli, n'entraîne pas dans les projets du directeur général du Gaumont (la société a seulement distribué le film) mais la production relevait, en somme, du même principe : Zeffirelli était metteur en scène d'opéra autant que de cinéma et cette œuvre de Verdi lui tenait particulièrement à cœur.

Pour *Carmen*, le choix s'était d'abord porté sur Sergio Leone, peut-être à cause de ses westerns hiératiques en décors naturels, peut-être aussi parce qu'il avait été l'assistant de Carmine Gallone pour des opéras filmés, dans le cinéma italien des années 50. Mais Toscan du Plantier et Leone ne s'entendirent pas et il n'y a pas lieu de le regretter. Francesco Rosi était, de toute évidence, celui qui pouvait le mieux faire de *Carmen* un film.

Cela semble paradoxal : Rosi n'avait jamais eu de rapports directs, lui, avec l'opéra. Mais celui de Bizet, tellement populaire qu'il en a été banalisé, est la représentation fulgurante d'une réalité qui n'était, avant lui, jamais apparue sur une scène lyrique. On comprend d'ailleurs qu'en 1875 les habitués de l'Opéra-Comique, fréquentant cette salle pour y trouver des spectacles à fin heureuse, tout en arrangeant aux entractes des mariages bourgeois, aient été scandalisés par cette gitane surgie d'une Espagne qui, malgré les précautions du livret de Méilhac et Halévy, prenait une vérité rude et tragique.

L'opéra de Bizet a précédé de quinze ans *Cavalleria rusticana*, de Mascagni (trop négligé aujourd'hui), où la réalité d'un village sicilien, tirée d'une courte his-

toire de Giovanni Verga, a, dans un jeu de passion et de mort, quelque rapport avec l'incandescence Espagnole du compositeur français. Sans s'attarder à d'autres considérations sur Mascagni et l'école veriste, dans l'opéra italien, on peut tout de même rappeler que le Napolitain Francesco Rosi est profondément imprégné de culture méditerranéenne et qu'après la Sicile de *Salvatore Giuliano* (1961), il a décrit admirablement l'Espagne avec sa foule et ses rites dans *Le Moment de la vérité* (1965), histoire d'un jeune paysan décidé à se faire torero. La procession religieuse et la statue de la Vierge de ce film d'une réalité contemporaine se retrouvent, d'ailleurs, en début de sa *Carmen*, dans un autre contexte historique, mais pas du tout appliqué comme élément folklorique sur la mise en scène de l'opéra de Bizet.

Que Rosi connaisse ou non les « lectures » que l'on donne, depuis une bonne dizaine d'années, du personnage de l'ardente gitane (femme libre avant la lettre et non femme foule) n'a pas grande importance. C'est le rapport à son cinéma qui

nous intéresse. Or ce film-opéra est un « dossier » comme *Salvatore Giuliano*, *L'Affaire Mattei* ou *Lucky Luciano*, même s'il ne s'agit pas, ici, de politique. On est tenté de dire que *Carmen* pourrait s'intituler, « L'Affaire Don José », car tout l'opéra de Bizet repose sur cette idée (peut-être involontaire lorsque le livret fut écrit) que ce brigadier navarrais, déserteur pour l'amour d'une « bohémienne » choisissant puis rejetant les hommes à son caprice, est son destin.

Carmen le sait, mais elle va jusqu'au bout, même l'idée de la mort ne l'arrête pas. Elle organise sa mort comme elle a organisé sa vie. La nouvelle de Prosper Mérimée, écrite d'une pointe d'épave sèche et cruelle, sans aucune émotion ni intérêt humain pour les personnages, faisait de Carmen une vulgaire prostituée et une voleuse, une gitane noyée abîmée aux lois de son clan lorsqu'elle se laisse tuer par Don José devenu bandit, macho jusqu'à la lame de son poignard. Cette nouvelle, on ne la relit même plus sans l'opéra de Bizet qui l'a tout transformé.

Migenes-Johnson est une provocatrice naturelle. Comédienne et tragédienne autant que cantatrice, cette Carmen fière de son corps aura constamment (même dans la scène des cartes, à l'épisode des contrebandiers) un violent et irrésistible attrait sexuel qu'elle commande à volonté. Escamillo l'a compris (car, ici, il apparaît que, d'une certaine manière, le torero et la gitane apparaissent à la même race des êtres forts), et il attend son heure.

Don José, brisé par son éducation, son métier militaire, se jette comme un feu dans l'aventure comme s'il n'avait jamais touché une femme de sa vie. A peine sorti de prison, il se précipite chez Lillas Pastia et, dans la chambre au-dessus de la taverne, il commence à se dévêtir, tandis que Carmen, étalée sur le matelas posé à terre, semble s'offrir. Entre « les clairons qui sonnent la retraite » et l'intensité érotique de la femme, ondule comme une lente vague aux odeurs d'algues, son japon roulé à la hauteur de son sexe, s'établit un duel fascinant. L'une des grandes idées de la mise en scène de Rosi.

Il a trouvé, certes, en Julia Migenes-Johnson l'interprète inspirée de ce rôle formidable. Mais il a aussi dirigé comme jamais, sans doute, ils ne pourraient l'être sur une scène, Plácido Domingo et Ruggero Raimondi. Il a donné à Faith Esham le véritable comportement, le véritable caractère de Micaëla, paysanne ouvrière aux mélodies touchantes. Curieusement, la Micaëla de Rosi ressemble, ici, à la *Navarraise* de Massenet (1894), drame lyrique touchant lui aussi à une vérité espagnole des mœurs et des passions.

Bref, cette *Carmen* avec sa réalité, disons sociale et historique, n'est pas un intermède dans le cinéma de Rosi mais le nouvel et splendide exemple d'une continuité créatrice. Lorsque Carmen, en robe rouge feu, rouge sang et mamelle noire meurt, assommée, et que surgissent des femmes criant et pleurant comme les Siciliennes de *Salvatore Giuliano*, on sait que, dans le secteur « opéra » de la production Gaumont, un film de bout en bout magnifique vient d'être réalisé.

JACQUES SICLIER.

* Voir les films nouveaux.

Le triomphe d'Escamillo

Pour Giuliano, Mattei ou Luciano, Rosi disposait d'éléments d'information partiels, d'où la construction en puzzle de ces films-là, essayant de repérer une vérité à travers de grands pans de mystère. Pour *Carmen* ou « l'Affaire Don José », il savait tout, forcément, du début à la fin. Alors, le « dossier » est construit dans l'ordre chronologique. Et la réalité s'impose d'elle-même dans un plan rigoureux, une montée progressive (qui est dans la musique) vers la tragédie. Le film de Rosi commence par une corrida où Escamillo suscite l'enthousiasme de la foule, il s'achève sur une double corrida : celle où Escamillo va, une fois de plus, triompher du taureau dans l'arène, celle, sur le sable noir, dans le grand espace derrière le mur des gradins, où Carmen affronte Don José, homme brisé par sa propre faiblesse, meurtrier pitoyable, dans un dernier défi, cri féroce, bague jetée comme un objet aussi désirable que l'amour dont elle ne veut plus.

DU STRESS ET DU STRASS
DE TRENET A HIGELIN,
RETRO OU FUTURISTE,
MOI J'AIME LE MUSIC-HALL.

SHOW BIZ
les stars les plus les films

autrement 65F. EN LIBRAIRIE

MUSIQUE

Les concerts

MERCREDI 14
Radio-France, Grand Auditorium, 20 h 30 : K-W. Paik (Korea).
Salle Gaveaux, 20 h 30 : M. Gendron (Beethoven).

JEUDI 15
Radio-France, Grand Auditorium, 20 h 30 : Trio G. Fauré (Fauré, Schumann, Liszt).

VENREDI 16
Salle Pleyel, 20 h : Nouvel Orchestre Philharmonique, dir. R. Weil. Concert de R-F. de chambre : J. Jouanneau (Beethoven).

SAMEDI 17
Faculté d'Annam, Grand Amphithéâtre, 21 h : M. Boroff (Schumann, Beethoven, Ravel).

Dimanche 18
Eglise Saint-Maur, 16 h : Choral du Conservatoire de Luxembourg, dir. L. Lesage (Palestrina, Janquin, Poulenc).

LUNDI 19
Radio-France, Grand Auditorium, 20 h 30 : F. Bourlet (Beethoven, Schubert, Schumann).

MARDI 20
Salle Gaveaux, 20 h 30 : N. Magaloff (Chopin).

Mercredi 21
Radio-France, Grand Auditorium, 20 h 30 : J. Jouanneau (Beethoven).

Jeudi 22
Radio-France, Grand Auditorium, 20 h 30 : J. Jouanneau (Beethoven).

Vendredi 23
Radio-France, Grand Auditorium, 20 h 30 : J. Jouanneau (Beethoven).

Samedi 24
Radio-France, Grand Auditorium, 20 h 30 : J. Jouanneau (Beethoven).

Dimanche 25
Radio-France, Grand Auditorium, 20 h 30 : J. Jouanneau (Beethoven).

Radio-France, Grand Auditorium, 20 h 30 : J. Jouanneau (Beethoven).

Radio-France, Grand Auditorium, 20 h 30 : J. Jouanneau (Beethoven).

Radio-France, Grand Auditorium, 20 h 30 : J. Jouanneau (Beethoven).

Radio-France, Grand Auditorium, 20 h 30 : J. Jouanneau (Beethoven).

Le Monde Informations Spectacles 281 26 20
Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles l'édit h à 21 h sauf dimanches et jours fériés

CINEMA DUREEL
6 FESTIVAL INTERNATIONAL DE FILMS ETHNOGRAPHIQUES ET SOCIOLOGIQUES
du 10 au 18 mars 1984

PARAMOUNT MERCURY - MARIIGNAN PATHE - PARAMOUNT OPERA - PARAMOUNT MARIVAUX GAUMONT RICHELIEU - ST-LAZARE PASQUER - FORUM HALLES - PARAMOUNT MONTMARTRE

FEMMES DE PERSONNE
MARTHE KELLER - JEAN-LOUIS TRINTIGNANT
PHILIPPE LEOTARD - CAROLINE CELLIER - FANNY COTTENÇON
UN FILM ECRIT ET REALISE PAR CHRISTOPHER FRANK

Centre Georges Pompidou
du 12 au 18 mars
DES SITES
conception et chorégraphie
SUSAN BURIGE
réalisation vidéo
DON FORESTA
grande salle - 1er sous-sol - téléphone 274.42.19

V.O. : MARIIGNAN CONCORDE PATHE • GEORGE V • FORUM LES HALLES • 14 JUILLET BASTILLE • 14 JUILLET PARNASSE • 14 JUILLET BEAUGRENELLE • QUINTETTE PATHE
V.F. : FRANCAIS PATHE • IMAGE • GAUMONT SUD • FAUVETTE • MONT-PARNASSE PATHE

Après "les Dieux sont tombés sur la tête !..." en 1982, le Grand Prix 1984 du festival du film d'humour de Chamrousse 1984 :
LOCAL HERO
un film de BILL FORSYTH avec BURT LANCASTER et PETER RIEGERT.
Un sourire d'1 heure 50 (sortie le 14 mars)

VOTRE TABLE CE SOIR

Ambiance musicale à l'Orchestre - P.M.R. : prix moyen de repas - L. H. : ouvert jusqu'à heures

DINERS

Table with restaurant listings under 'DINERS' and 'RIVE DROITE'. Includes names like 'LE BISTRO ROMAIN', 'LE JARDIN DU LOUVRE', 'INDRA', etc., with addresses and phone numbers.

SOUPERS APRES MINUIT

Table with restaurant listings under 'SOUPERS APRES MINUIT'. Includes names like 'LA TOUR D'ARGENT', 'LE BISTRO DE LA GARE', 'LA CLOSERIE DES LILAS', etc.

CINEMA

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (794-24-34)
MERCREDI 14 MARS
15 h. Ecrivains cinéastes. M. Ashford : la Valeur de Paris, 19 h. Cinéma japonais : l'Age d'Or, de A. Kurosawa ; 21 h. Hommage à Jean Louis : la Vie d'un fleuve, de S. Aizawa ; 22 h. Hommage à A. Antoine : la Symphonie de la lune.

MERCREDI 14 MARS
15 h. Ecrivains cinéastes. A. Astruc : l'Éducation sentimentale, 19 h. Cinéma japonais : les Femmes de la nuit, de K. Mizoguchi ; 21 h. Hommage à A. Antoine : la Terre, d'après Zola.

LE BAL (Fr.-It.) : Forum Orient Express, 1* (233-42-26) ; Capri, 2* (308-11-69) ; UGC Opéra, 2* (261-50-32) ; Studio de la Harpe, 2* (63-25-52) ; Ambassade, 2* (359-19-88) ; Olympia Balzac, 2* (561-10-60) ; Parisiennes, 1* (329-83-11) ; Alibi, 1* (343-90-65) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 1* (575-79-79).

LES FILMS NOUVEAUX
CARMEN, film franco-italien de Francesco Rosi ; Gaumont Haïles, 1* (297-49-70) ; Gaumont Berlioz, 2* (742-60-33) ; Gaumont Richefeu, 2* (233-56-70) ; Gaumont Opéra, 2* (742-97-42) ; St-Germain Huchette, 2* (633-63-20) ; Breagne, 2* (222-57-97) ; Hauteville, 2* (633-49-38) ; La Paque, 2* (539-12-15) ; Le Paris, 2* (359-53-99) ; Gaumont Champs Élysées, 2* (359-04-67) ; 70 mm ; Kinopanorama, 1* (308-50-70) ; 70 mm.

Advertisement for the film 'CARMEN' by Georges Bizet, featuring a large image of a woman in a dress and text listing cast members like Julia Migenes-Johnson and Plácido Domingo.

Advertisement for the film 'LE...', featuring a large image of a woman's face and text listing cast members and production details.

Handwritten signature or note at the bottom right of the page.

ET DES SPECTACLES

(579-33-00) Muret, 16 (651-99-75) Montparnasse, 14 (327-52-37) ; Images, 18 (523-47-94) ; Secrétariat (241-77-99) ; Marnix, 6 (272-47-90) ; ...

UGC NORMANDE - REX - UGC BOULEVARD - UGC ODEON - UGC MONTMARTRE - UGC GODEUX - UGC CONVENTION MISTRAL - ONE BEAUBOURG LES HALLES - WEPER PATHE - UGC GARE DE LYON - 3 MURAT

LE LEOPARD. CLAUDE BRASSEUR. DOMINIQUE LAMBERT. JEAN-CLAUDE SUFFELD. MAURIS WEYERS. CLAUDE BOLLIG.

CHAILOT 727 81 15 THEATRE NATIONAL. faut-il choisir? faut-il rêver? BRUNO BAYEN 1 mars-7 avril

ETTORE SCOLA LE BAL

en exclusivité au studio Médicis. Le film qui donne à voir sa musique... CHRONIQUE D'ANNA MAG DALENA BACH de Jean-Marie Straub avec Gustav Leonhardt dans le rôle de J.S. Bach

Club du Monde des Spectacles. Réservation. Liste des Spectacles. Location réservée aux adhérents du Club du Monde des Spectacles. Renseignements : 281.26.20

COMMUNICATION

L'AUDIENCE DES CHAINES DE RADIODIFFUSION

Antenne 2 progresse encore mais TF 1 amorçe une remontée

Au hit-parade des audiences de radio et de télévision, deux championnes incontestées confirment leur image de stars : Antenne 2 qui, d'une année sur l'autre, gagne plus de six points dans les sondages et peut, désormais, revendiquer un auditoire de 24 907 000 personnes, et RTL qui, malgré une très légère érosion depuis l'hiver 1983, continue de devancer largement ses concurrentes. Un classement qui ne surprend guère, mais ne doit pas masquer l'amorce d'un redressement de TF 1, depuis octobre 1983 et la légère remontée des audiences de FR 3 et de Radio-France. Ce sont les principaux résultats de la vague de sondages réalisés du 5 janvier au 1^{er} février par le Centre d'études de supports de publicité (CESP) auprès d'un échantillon de 4 265 personnes.

Avoir un « bon CESP », c'est comme décrocher une bonne note - et le score publié fait, selon les cas, figure de récompense, d'encouragement, voire de consécration d'une politique de chaîne. Perçu souvent comme une sanction, conséquence d'erreurs et de mauvais choix, le « mauvais CESP » résonne, lui, comme un glas et, pour peu qu'il se confirme, fait souffler dans les chaînes et les studios des vents de panique.

Est-ce à ce souffle « punitif » que TF 1 doit, aujourd'hui, ce ressuscité perçu dans les sondages ? La chute, il est vrai, avait été profonde, et l'on est encore loin des scores qui la hissaient à la tête des classements, voire de ceux que la chaîne avait réalisés il y a juste un an.

Toutefois, une remanée s'amorce depuis l'automne dernier, et TF 1 gagne cinq points en audience cumulée sur octobre 83, passant de 44,9 % à 49,4 %. Conséquence sans doute de la nouvelle politique des programmes engagée par le PDG, M. Hervé Bourges, axée délibérément sur la conquête de l'audience. Un premier pas, souligne-t-on à la chaîne, que la présidente de la Haute autorité de la communication audiovisuelle s'est empressée de féliciter.

FR 3 enregistre aussi une nette avancée, passant de 29,9 % en janvier 1983 à 33,2 %, et affiche des résultats plutôt satisfaisants en fin de soirée.

Enfin, non content de confirmer sa prédominance, Antenne 2 accroît encore son audience jusqu'à gagner en un an 2 759 000 téléspectateurs en moyenne, 62,4 % d'audience cumulée contre 59,5 % en octobre 1983 et 56,1 % en janvier 1983. A noter son public également plus constant, puisqu'il est à l'écoute chaque jour en moyenne 124,7 minutes.

VU

Le clap, qui attrape !

L'avez-vous vu ? Si vous tournez la tête ou si vous éternuez à ce moment-là, c'est fichu. Huit secondes, pas plus, juste après l'écran publicitaire de 20 h 30 ou vers 22 h, avant « Soir 3 » sur FR 3... C'est fini. Depuis le 1^{er} janvier, tous les jours, il traverse l'écran à toute allure. Ni Groucho Marx ni Buster Keaton, minuscule (dans le temps) mais dans la lignée des grands, un vaste baret claqué, des knickers noirs, maigre comme un jour dans pain, il fait clap et s'envole.

Le clap, c'est cet instrument indispensable au cinéma, qui permet, quand on commence une scène, de synchroniser l'image et le son. On filme le clap (avec le clappeur), on enregistre le son du bûle qui claque. Après, bien sûr, on jette, on ne garde que l'action. Marc-Henri Wajnberg a été clappeur des années. Il a dû souffrir de faire partie des « chutes ». Ses claps sont des chutes sublimes, le rien qui se transforme en tout, une revanche sur l'oubli, le s'effacement, se transformant en cocktail Molotov, en vide-ordeurs, en juke-box. Lui, c'est Napoléon, Blues Brother, Groucho. Il est comme les personnages de BD ou ces poupées en latex qu'on pile dans tous les sens. Il marche en apesanteur, les pieds sur le côté. Le comique fonctionne sur le non-sens, le presque rien. La poésie, sur la surprise, les références. C'est minutieux, obscur, gratuit.

Marc-Henri Wajnberg, qui est belge, est l'homme à tout faire de ces bizarres ent-claps. Il est le scénariste, le réalisateur, le producteur, l'auteur de mille deux cents sketches de huit secondes qu'il a déjà réussis à vendre aux Belges, aux Italiens, aux Danois, aux Allemands, aux Hollandais. FR 3 avait inauguré l'année dernière les émissions de deux ou trois minutes (« Juste une image », avec Agnès Varda, « Monsieur Cylpède », avec Pierre Desproges...). Le nouveau chic, maintenant, c'est l'émission de huit secondes. Très utile pour « attraper » le téléspectateur au moment où il change de chaîne, cherche une émission. Dur, pour les maniaques du mégascopie : de 20 h 30 à... 20 h 30 et, pis, vers 22 heures ! Clap !

CATHERINE HUMBLLOT.

Futur immédiat

Pour tous ceux qui doutent encore des mutations technologiques, qui font le moue devant la révolution de l'information ou qui ne voient pas très bien où vont les médias, le débour, ces jours-ci, par la parvis de la Défense, à Paris, est plein d'enseignements.

A l'entrée du Festival son et image (1), l'un des premiers stands s'intitule la maison de l'audiovisuel. On le visite comme un appartement témoin de n'importe quel lotissement. Mais la télévision est partout : dans la cuisine, dans la chambre à coucher accompagnée d'un mégascopie et, plus petite, dans la chambre des enfants. Il faut y ajouter, pour faire bonne mesure, un ou deux compact-disques, un Minital près du téléphone, un micro-ordinateur dans le bureau et une console de jeux chez les enfants.

Excessif ? Peut-être, mais pourtant déjà dépassé. Quelques stands plus loin, les téléspectateurs sont devenus stéréophoniques ou numériques. Un tuner spécial et une antenne parabolique leur permettent de capturer une vingtaine de programmes transmis par satellite. Une règle compacte gère les périphériques : magnétoscopes, jeu vidéo, déco-

deurs pour ANTOPE ou Canal Plus. Tout cela est miniaturisé, rangé, élégant. Le futur a déjà son « design ».

Le futur, vraiment ? A l'autre bout du palais du CNIT, Télédiffusion de France a installé sa tête de réseau. Le Festival, c'est, à côté de cela, TF 1, A 2, FR 3, RTL, TV 8 (ou Sky channel), Télé Monte-Carlo, un canal de rediffusion, une chaîne de vidéo-clips, un programme soutiré en quatre langues, un magazine ANTOPE du festival, un canal confiné aux éditeurs vidéo et une chaîne locale. Sans oublier toute la bande FM des radios pérennes.

L'abondance des images grand, d'un coup, des allures d'évidence. Comme le marrait, sourient, un industriel : « Maintenant, on ne peut plus reculer. » Seul, dans son coin, le stand des PTT a gardé un petit côté science-fiction. On y présente le visiophone et un programme interactif sur le musée Chagall de Nice, commandé par Minital. Cela, on sait que ça n'est pas encore pour aujourd'hui.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

(1) du 14 au 18 mars, au CNIT.

Le club Espace 89 favorable au passage de certains messages publicitaires sur les radios locales privées. - M. Philippe Grangeon, responsable du groupe « communication », créé par le club de réflexion de la majorité Espace 89, a estimé, dans une déclaration à l'Agence France Presse, que la loi de juillet 1982 doit être modifiée afin de permettre à ces radios d'acquiescer une

véritable « indépendance financière et politique ». Cette ouverture - qui devrait exclure la publicité classique de produits - devrait notamment s'appliquer à l'annonce de manifestations culturelles des régions, même lorsqu'elles sont patronnées par des grandes marques, aux campagnes d'intérêt général et aussi bénéficier aux petites et moyennes entreprises.

CORRESPONDANCE

Un historien communiste explique les raisons de son refus de participer à l'émission d'Anne Sinclair

M. Jacques Girault, maître-assistant d'histoire à l'université de Paris-I, nous écrit à propos de l'annulation de l'émission d'Anne Sinclair sur TF 1, « le Parti communiste en question » (le Monde du 14 mars). Son propos éclaire les raisons qui ont poussé certains intellectuels du PCF à décliner l'invitation de la productrice après le retrait de M. Pierre Juquin :

Anne Sinclair m'a téléphoné, vers 20 heures, samedi 10 mars, pour me proposer de commenter, avec Jean Daniel, Jorge Semprun et Lily Marcou, les documents présentés dans son émission sur le Parti communiste. J'ai demandé un temps de réflexion et lui ai répondu négativement le dimanche 11 mars, à 8 h 30. Voici la raison de ma « dérobade », pour reprendre l'esprit des propos d'Anne Sinclair.


Tout le monde savait que Pierre Juquin, membre du bureau politique du Parti communiste, n'avait plus jugé utile de participer à l'émission qu'il avait proposée. Il avait fait connaître ses raisons : Anne Sinclair les avait commentées. La question était donc devenue ouvertement politique.

Dans ces conditions, l'intellectuel communiste était mis dans la situation fautive du communiste-élu et, pour reprendre le terme d'Anne Sinclair, aurait été un « otage ». L'historien membre du Parti communiste que je suis désire, pour s'exprimer, être dans une situation claire vis-à-vis de l'opinion et de ceux avec qui il discute.

Une telle émission ouverte, sans complaisance, sur et avec l'aide du Parti communiste, doit avoir lieu. Je suis prêt à discuter avec ses réalisateurs des conditions de ma participation.

M. François Bonnemain quitte « Magazine hebdo ». - Chef du service politique de Magazine hebdo depuis sa création, le 15 septembre 1983, M. François Bonnemain - ancien rédacteur en chef à France-Inter - a décidé de démissionner. Il a quitté l'hebdomadaire le 14 mars mais il refuse de commenter son départ. Il sera remplacé par M. Claude Jacquemart, quarante-huit ans, qui dirigeait jusqu'ici Perspectives, publication dépendant du groupe Bourgeois (Valeurs actuelles, le Spectacle du Monde), créé en octobre 1982.

Des collaborateurs de « la Vie Française » au « Nouveau Journal ». - M. Michel Plançais, rédacteur en chef adjoint de la Vie Française et Mme Delphine Girard, responsable du secteur affaires sociales du même hebdomadaire, viennent d'entrer dans la rédaction du Nouveau Journal. Ces changements semblent consécutifs à la prise de contrôle récente du groupe Agf-Nouveau Journal par trois porteurs de parts dont M. Bruno Bertez, directeur général de la Vie Française (Le Monde du 18 et du 23 février).



De l'air!

Spacio, la maison qui respire.

De l'air ! Voici Spacio la maison qui respire. Ah ! Enfin de l'air, de l'air. Voici Spacio, la nouvelle maison de Phénix. Spacio, l'espace volume. Dans Spacio, l'espace c'est d'abord un volume de vie avec un séjour "3 dimensions" dont le plafond monte jusqu'au toit. Spacio, l'espace lumière. Spacio, c'est de larges arrivées de lumière dans toutes les pièces. Avec ses deux portes-fenêtres face à face, le séjour bénéficie d'une double exposition. Ainsi, la clarté du jour illumine tout l'espace. Spacio, l'espace harmonie. Spacio possède cette intelligence de l'espace qui permet à chacun de vivre en harmonie avec les autres. Son espace-jour et son espace-nuit sont judicieusement séparés. Spacio, une gamme. Sur l'idée "volume et lumière", Phénix a conçu une gamme de maisons individuelles adaptées à chaque famille et à chaque région. Quatre modèles de base de 73, 82, 91 et 100 m² donnent ainsi naissance à une série de versions permettant un choix personnalisé. Espace, lumière, volume et garanties Phénix : les Spacio sont des maisons où il fait bon respirer. Spacio, c'est une nouvelle manière de vivre votre maison. Spacio de Phénix : enfin une maison qui respire.

MAISON PHENIX

PHENIX 92200 B&S

DECouvrez SPACIO

PHENIX 92200 B&S

Jolly, isolo

RADIO-TÉLÉVISION

LETTRES

Mercredi 14 mars

PREMIÈRE CHAÎNE : TF 1

- 20 h 35 Feuilletton: DeLiax. Elle risque de nuire à la réputation de toute la famille. Quelles seront les réactions de Sue Ellen quand elle verra J.R. défendre la compagnie Ewing à la télévision?

DEUXIÈME CHAÎNE : A 2

- 20 h 35 Téléfilm: Ouidam. D'après le roman d'A. Demouzon, réal. G. Marx. Avec R. Schinque, A. Clément, P. Dejarnat. Dans une ville-fantôme, un colporteur, rendez-vous des amoureux clandestins, un tueur traquant les femmes seules, un homme à la dérive... un univers boursoufflé de songes obscurs. Un téléfilm qui fonde doucement dans la bouche.

TROISIÈME CHAÎNE : FR 3

- 20 h 35 Cadence 3. Emission de G. Lux et L. Milic. Avec Linda de Souza et Daniel Guichard.

- De C. May et J.-D. Simon, d'après des faits réels rapportés par J.-M. Fosier dans son récit « Zoo interdite ». Avec P. Baux, A. Lacoste, C. Chénoual... L'attaque de la prison de Loos, près de Lille, par de jeunes résistants, le 5 février 1944. Quatre hommes dans la clandestinité tentent de s'échapper de la prison. Des coups de feu éclatent, l'alarme est donnée.

FR 3 PARIS-ILE-DE-FRANCE

- 17 h 5 L'histoire de France en bandes dessinées.
- 17 h 11 Dessin animé: Belle et Sébastien.
- 17 h 39 Feuilletton: Huckleberry Finn et Tom Sawyer.
- 18 h 4 Les chevaliers de l'Élu.
- 18 h 19 Non non non Guignol.

FRANCE-CULTURE

- 19 h 30 Perspectives scientifiques: La richesse animale: la vie secrète des infusoires.
- 20 h 30 Nuits magiques.

FRANCE-MUSIQUE

- 20 h 30 Concert: « Drumphony », de Keeler; « Prima sinfonia », de Roque-Aldina; « Radiomane », de Raibel par l'Orchestre philharmonique de Lorraine, dir. L. Pfaff; sol. J.-P. Drozet, percussion; E. Nouaille-Degorez, soprano; P.-Y. Arand, flûte.

FR 3 PARIS-ILE-DE-FRANCE

- 17 h 5 L'histoire de France en bandes dessinées.
- 17 h 15 Les concours.
- 17 h 57 Court-métrage.

FRANCE-CULTURE

- 7 h 2 Mathématiques: en direct du Parlement européen de Strasbourg.
- 8 h Les chemises de la commission: Electro; à 8 h 32. Les bractées; à 8 h 50. Le Sarmant de lun.

FRANCE-MUSIQUE

- 0 h à 6 h Les voix de France-Musique: à 2 h, Arthur Honegger.
- 7 h 10 Actualité de France-Musique.

TRIBUNES ET DÉBATS

MERCREDI 14 MARS

JEUDI 15 MARS

Uwe Johnson est mort

Uwe Johnson, considéré comme le plus grand écrivain allemand contemporain avec Günter Grass, a été trouvé mort, le lundi 12 mars, seul dans la maison qu'il habitait dans la petite ville de Smeets-oo-See, sur la côte sud-est de l'Angleterre. Il était âgé de quarante-neuf ans.

d'écrire ou bien son incapacité à écrire l'avait-elle mené à l'alcoolisme?», écrit le critique.

Après dix années de silence, la publication du quatrième et dernier tome d'Une année dans la vie de Gesine Cresspahl, il y a quelques mois, avait réjoui ses amis et étonné ceux qui doutaient de lui. « C'est le volume le plus intéressant et le plus significatif du cycle, dit encore Marcel Reich-Ranicki. Jamais un romancier allemand n'a décrit la situation dans les premières années de l'après-guerre, sur le territoire de ce qui allait devenir la RDA, d'une manière aussi vraie et avec un regard aussi aigu. »

L'écrivain de l'Allemagne divisée

Né le 20 juillet 1934 à Kamin, aujourd'hui Kamin, une petite ville poméranienne devenue polonaise, dans une famille mecklembourgeoise aux lointains ancêtres suédois, Uwe Johnson avait fait, il y a vingt-cinq ans, avec son premier roman, la Frontière, une entrée fort remarquée sur la scène littéraire allemande.

conception de la littérature. « L'une des tâches de celle-ci, disait-il notamment, est de servir d'intermédiaire entre les hommes en leur transmettant toutes les informations qu'ils sont avides de savoir les uns sur les autres. » On peut se demander si dans ce grand roman, d'une stupéfiante richesse de détails, qu'est Une année dans la vie de Gesine Cresspahl les arbres, comme dans le proverbe allemand, ne cachent pas parfois la forêt. Ce livre restera en tout cas le document indispensable pour quiconque veut comprendre l'Allemagne de l'après-guerre.

JEAN-LOUIS DE RAMBURES.

L'œuvre d'Uwe Johnson - La Frontière, Deux Points de vue, Une année dans la vie de Gesine Cresspahl (trois tomes parus) - a été publiée chez Gallimard.

La Frontière, qu'il définira plus tard comme « la première protestation d'un individu qui refuse de croire à l'histoire », est portée d'ambivalence aux russes par les perspectives, ce roman - qui sera couronné en 1962 à Fomtor par le Prix international de littérature - se présente comme une série de conjectures sur la mort inexplicable d'un cheminot allemand.

Faisant suite aux deux premiers tomes parus en 1970, le troisième (1983) d'Une année dans la vie de Gesine Cresspahl annonçait pour l'année suivante la conclusion du roman, lorsqu'en 1975 la rupture de l'auteur avec sa femme, alter ego de l'héroïne, interrompit brutalement l'entreprise. En 1982 un ouvrage de Johnson intitulé Esquisses d'un accident ouvre la voie aux suppositions les plus diverses. Le héros y découvre en effet après quatorze ans de mariage que sa femme l'a trompé dès le premier jour avec un ressortissant d'une puissance ennemie. La sortie en 1983 du dernier tome, si longtemps attendu, de la trilogie de Gesine Cresspahl sera pour le critique d'outre-Rhin d'autant plus une surprise qu'il n'y est pas question nulle part du drame vécu par l'auteur.

Sees livres suivants l'impossible Biographie (1961) et surtout Deux Points de vue (1965) vont consacrer Johnson comme le spécialiste de la coupure des deux Allemagnes. Situé à Berlin en août 1961, au moment même où s'édifie le mur, matérialisation de la cassure du monde, Deux Points de vue décrit l'échec de deux jeunes gens l'un d'autre de deux Kafkas, les désigne par de simples initiales: M. B. et Mlle C., essayant en vain de se rejoindre de part et d'autre de l'ancienne capitale du Reich. Sous le réalisme apparent, c'est en fait un roman fantastique baignant dans la même lumière étrange que les toiles de Magritte.

PRIX RENAUDOT: LA RETRAITE DE GEORGES CHAREN SOL

Georges Charensol, fondateur du Prix Renaudot en 1925, estime que, « après cinquante-neuf ans passés à lire à chaque rentrée une centaine de romans, pas toujours passionnants », il « était temps » de prendre sa retraite. Il a donc demandé aux autres membres du jury de procéder à une élection. « Ma retraite ne sera effective qu'après la désignation de mon remplaçant », nous a-t-il précisé.

Le jury du Prix Femina va devoir lui aussi organiser des élections, trois fauteuils étant désormais vacants en raison de la mort de Germaine Beaumont, l'an dernier, et de la démission d'Élisabeth Barbier et du passage à l'honorariat de la doyenne du jury, M^{me} Simone.

Le Monde

HORS SÉRIE



VENTS D'OUEST

Janvier 1976: le Monde publie le premier « Bilan économique et social », consacré à l'année 1975, sous le titre: « La crise ».

Janvier 1984: la neuvième brochure, « Vents d'Ouest », présente les événements essentiels de 1983 dans 145 pays.

Les faits dominants - la reprise aux États-Unis, la montée du dollar, l'omniprésence du FMI, les difficultés financières de nombreux pays - sont illustrés de tableaux et de graphiques.

Pour la France, sont notamment présentés le Plan du 25 mars, la troisième dévaluation et les ambitions nubiées. La situation dans les départements et territoires d'outre-mer est analysée pour la première fois.

Dnté de cartes et de dessins, « le Bilan » comporte des articles de fond sur les grands dossiers de l'actualité. Un double index par thème et par pays, une chronologie jour par jour, facilitent la lecture de cet ouvrage de 212 pages tiré à 200 000 exemplaires.

BON DE COMMANDE BILAN ÉCONOMIQUE ET SOCIAL 1983

NOM PRÉNOM
ADRESSE
CODE POSTAL VILLE
Nombre d'exemplaire(s) x 35,50 F (frais de port inclus) = F M.O.

Commandé à faire parvenir avec votre règlement au MONDE, service de la vente au numéro, 5, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09

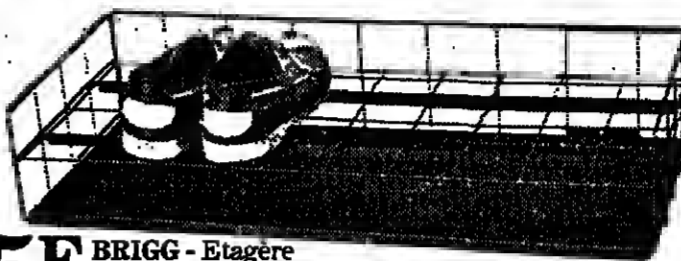
REZ SPACI

Avec nous, les affaires ça traîne pas!

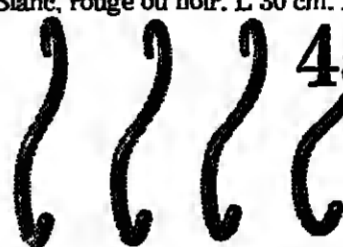
PEJK - Porte-chapeaux.
Laqué blanc.
H. 12 x P. 27 x L. 90 cm.
190F



95F BRIGG - Étagère
porte-chapeaux. Galvanisé.



67F **STORK** - Lot de 4 crochets. Polystyrène.
Blanc, rouge ou noir. L. 30 cm. Les 4.
45F
RIKTA - Spot.
Réflecteur
aluminium.
Abajour
noir.



STAG - Vestiaire mural.
Pin massif naturel, 165 x 60 cm.
160F



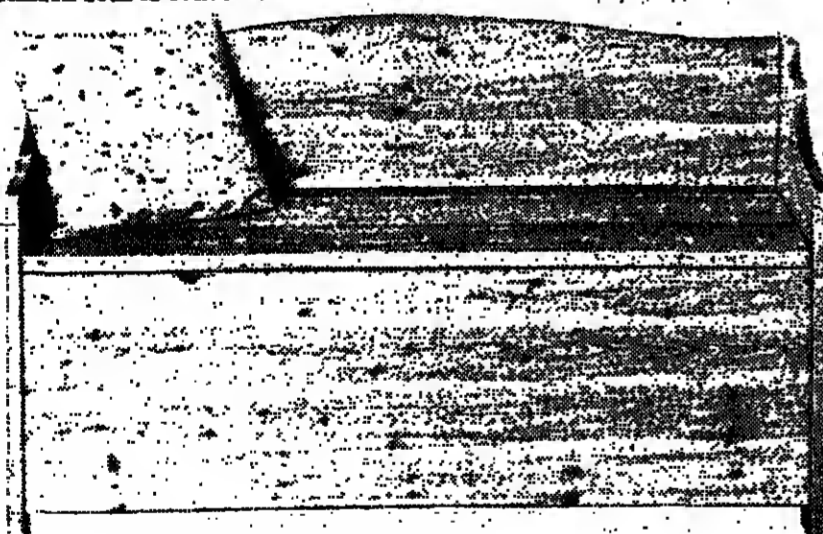
RODER
Portemanteau.
Hêtre massif noir.
Haut. 185 cm.
265F



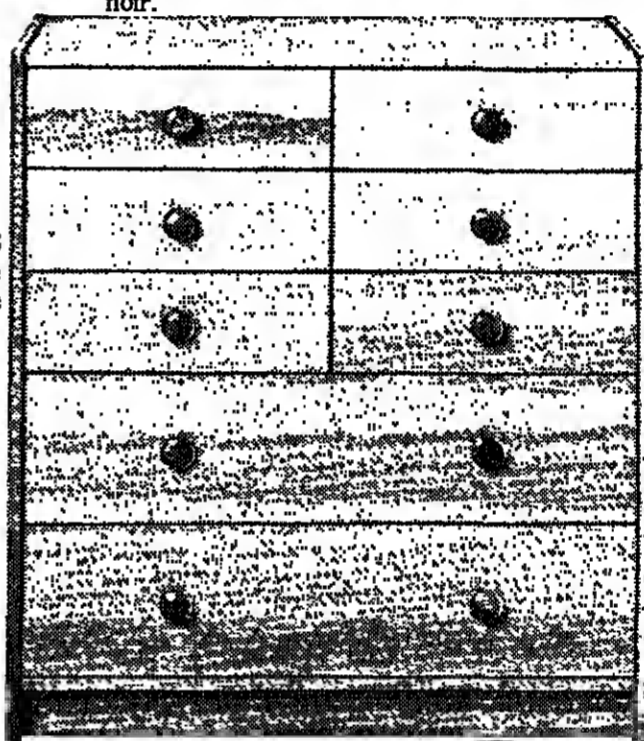
TRISS 2 - Miroir.
Pin massif naturel.
100 x 60 cm.
275F



OL-PER - Banc. Pin massif naturel. Vernis incolore.
Caisson sous le couvercle. L. 112 x P. 42 x H. 67 cm.
990F



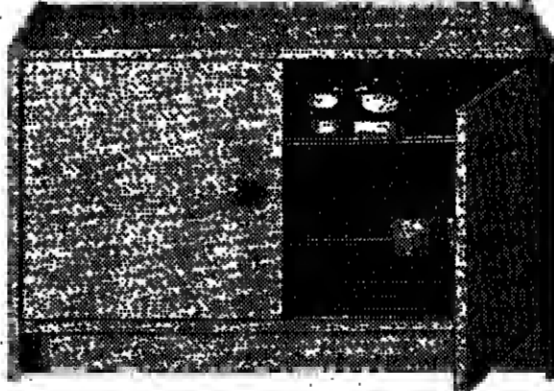
GUTE 87/8
Commode
8 tiroirs. Plaqué
pin naturel.
Vernis incolore.
L. 80 x P. 40 x
H. 87 cm.
(existe en plusieurs
modèles).
Modèle présenté.
690F



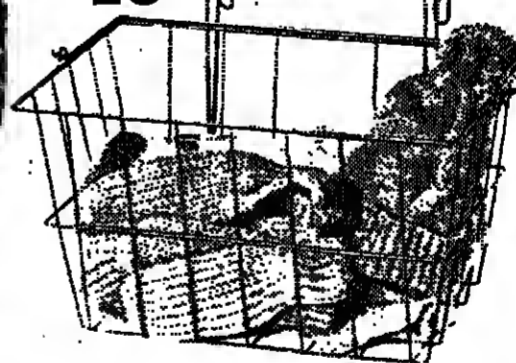
REOL - Porte-chapeaux.
Aggloméré plaqué pin.
L. 100 x P. 35 x H. 22 cm.
220F



520F **GUTE 49**
Armoire à chaussures.
Plaqué pin. Vernis incolore.
L. 80 x P. 40 x H. 49 cm.



45F **BRIGG** - Corbeille. Laqué époxy.
Plusieurs
coloris.



On ne se rend pas toujours compte qu'il y a une pièce dans l'appartement qui n'est pas utilisée au mieux et qui représente autant de place perdue: l'entrée. Comment regagner toute cette place perdue? Venez chez IKEA. Nous vous proposons un tas de

façons de meubler votre entrée, en la transformant en une véritable pièce. En l'habillant. Il suffit d'un ou deux petits meubles de rangement, d'un miroir, d'un rayonnage astucieux, avec un revêtement mural accueillant comme on sait les faire en Suède,

où est né IKEA. Et le tour est joué. Maintenant, regardez. Vos affaires ne traînent plus, pêle-mêle. Et, justement puisqu'on parle d'affaires, regardez donc aussi les prix. Si ce ne sont pas des affaires, alors nous ne nous appelons plus IKEA!...

IKEA EVRY - AUTOROUTE DU SUD
SORTIE AIRE DE LISSES TEL. (6) 497.65.65.
Lun., Mar., Mer.: 11-20 h - Jeu.: 11-22 h
Ven.: 9-20 h - Dim.: 11-19 h

RESTAURANT - PARADIS D'ENFANTS

Ils sont fous ces Suédois



IKEA BOBIGNY. CENTRE COMMERCIAL BOBIGNY 2
TEL. (1) 882.92.95 (à 5 mn de la Porte de Pantin)
Lun., Mar., Mer.: 11-20 h - Jeu. et Ven.: 11-22 h - Samedi: 9-20 h

IKEA LYON. CENTRE COMMERCIAL DU GRAND VIRE.
VAULX-EN-VELIN. TEL. (7) 879.23.26
Heures d'ouverture: Lun. - Vend.: 11-20 h - Samedi: 9-20 h

SOCIAL

Renault donne le coup d'envoi aux élections des représentants des salariés dans les conseils d'administration

Renault va se distinguer le 15 mars sur le plan social en étant la première entreprise du secteur public à organiser des élections...

société dont plus de la moitié du capital social est détenue directement ou indirectement par une société ou un établissement...

disposition très particulière. Les listes électorales sont les mêmes pour tous, mais les électeurs sont répartis en deux catégories...

Par rapport aux lois Amroux, qui constituent désormais le droit commun des salariés du secteur public...

La complexité, on la retrouve également dans la définition des électeurs puisqu'il y a, selon la nature de l'entreprise, deux corps électoraux...

Si le mandat d'administrateur est incompatible avec toute autre fonction de représentation des intérêts du personnel...

Le Parti socialiste attaché beaucoup d'importance à la mise en œuvre de cette loi de démocratisation...

En plus de ce collège unique, les cadres se trouvent avantagés par une disposition très particulière.

Michel Noblecourt.

2 860 PERSONNES VONT QUITTER LES HOULLÈRES DU NORD - PAS-DE-CALAIS EN 1984

Le conseil d'administration des Houllères du bassin du Nord - Pas-de-Calais, réuni le 13 mars à Paris, a décidé de produire en 1984 2,6 millions de tonnes de charbon...

Négociations salariales REFUS SYNDICAUX A LA RATP, CHEZ RENAULT ET DANS LES BANQUES

Lors de la réunion de négociations, le 13 mars, les syndicats de la RATP ont refusé les propositions de la direction qui promettaient 5 % d'augmentation des salaires pour 1984...

FO DEMANDE AUDIENCE A M. MAUROY « Je n'ai jamais connu une situation aussi bloquée » nous déclare M. Bergeron

La commission exécutive de Force ouvrière, réunie le 13 mars, a estimé que la grève des 8 et 9 mars dans la fonction publique...

L'hypothèse d'un taux d'inflation de 5 %, alors qu'en réalité elle sera de l'ordre de 7 ou 7,5 %, il en résultera un tassement encore plus important du pouvoir d'achat.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVICES

Table with columns: COURS DU JOUR, UN MOIS, DEUX MOIS, SIX MOIS. Rows include SE-U, DM, F, etc.

TAUX DES EURO-MONNAIES

Table with columns: SE-U, DM, F, etc. and rows for various interest rates.

L'immobilier

appartements ventes

Real estate listings for apartments, including '1er arrdt RUE DE LA PAIX', '3er arrdt MARAIS ARCHIVES', '4er arrdt CEDR MARAIS', etc.

locations meublées demandées

Real estate listings for furnished apartments, including 'Province', 'Paris', 'Hauts-de-Seine', etc.

Reproduction interdite

Real estate listings for villas, fermettes, and other properties, including 'RAMBOUILLET', 'MAISON DE CAMPAGNE', etc.

automobiles ventes

Automobile listings for BMW, GAP, and other brands, including 'de 5 à 7 CV', 'de 8 à 11 CV', etc.

Immobilier d'entreprise et commercial

Real estate listings for commercial and business properties, including 'bureaux', 'pavillons', etc.

Journal

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS 13 mars Anrep sifflé

C'est dans un climat indescriptible que s'est déroulée, mardi, la cinquième tentative pour voter Anrep deuxième valeur inscrite à la cotation de la Bourse de Paris. Mais à la surprise, constamment réservée à la baisse les jours précédents, au point de descendre jusqu'à 240 F sans contrepartie suffisante à l'achat (dernier cours : 605 F). L'action s'est aujourd'hui à la hausse. Que s'est-il donc passé, car en vingt-quatre heures la situation financière de l'entreprise ne s'est pas véritablement retournée. Des ordres de ventes ont été annulés, assurés un professionnel. Rachats de vendeurs à découvert? Certains le disent et d'autres demandent tout haut ce qu'en dit la COB. A Wall Street avec le S.E.C., ce ne se passerait pas comme ça. Bref, un cours de 279 F fut enfin inscrit mais à 14 heures après un nouveau retard la baisse d'Anrep s'établit ainsi à 33,9%.

Dans l'ensemble, la tendance est apparue plus saine après l'ajustement de la veille. Mais ce ne fut qu'un répit car la reprise que certains attendaient après le redressement du New-York Exchange. Esso et CSF furent bien pressés de meilleures dispositions, mais l'exemple donné ne fut pas vraiment contagieux. Plusieurs fois échoués les opérateurs se résignèrent. Finalement, à la clôture, l'indicateur instantané enregistré, une faible avance de 0,45 %. Désormais, à neuf jours de la liquidation générale, les cours en moyenne se situent à 0,8 % en dessous de leurs niveaux de fin février.

Même le recul du dollar, la devise-témoin de la semaine, s'échangeant entre 9,89 F et 9,93 F contre 9,85/9,94 F.

L'or s'est redressé à Londres (397,50 dollars l'once contre 395,75 dollars), mais a baissé ici, à Paris, à cause du dollar utilisé comme monnaie de référence. Le lingot a coté 101 700 F contre 102 050 F. Keplé également du napoléon à 646 F (-4 F).

LA VIE DES SOCIÉTÉS

TONNA ÉLECTRONIQUE RATE SON ENTRÉE EN BOURSE. L'introduction, le 13 mars, sur le second marché de la Bourse de Nancy des actions TONNA, électronique s'est soldée par un échec. Les ordres d'achat ont, en effet, porté sur 1 530 000 titres, alors que seuls 19 000 titres de 100 F nominal étaient mis à la disposition du public au prix d'offre minimum de 120 F par action. Le procédé d'offre publique de vente (OPV) va donc être appliqué le 21 mars prochain, pour élargir le retour à des parcelles, ou en accord avec les banques instructrices : la SNV, la Société générale et la Banque Worms. Le nouveau prix d'introduction est fixé à 150 F. Société holding au capital de 29 513 000 F, ayant son siège social à Reims, TONNA, électronique est une société active dans la fabrication et la distribution d'antennes de radio et de télévision et de systèmes de portés audio et vidéo pour immeubles. Dans ce domaine, sa part de marché en France est supérieure à 33 %. L'axe de développement et de recherche se situe dans le traitement des signaux de radio-diffusion-télévision, d'interfaces opto-électroniques et de signaux de radio-diffusion directe par satellites. Employant environ six cents personnes, la société a réalisé, en 1983, un chiffre d'affaires hors taxes de 190 millions de francs, dont 12 millions de francs à l'export. (Corvex).

DE BEERS. - En diminution l'année précédente, les profits du géant diamantifère se sont fortement accrus pour 1983. Le résultat après impôt s'élève à 503,4 millions de francs, soit un montant en progression de 49,8 % pour un chiffre d'affaires de 892,9 millions de francs (+21 %). Le bénéfice net (part des associés incluse) atteint 530,2 millions de francs (+19,8 %). Le dividende final est fixé à 27,5 cents (contre 25 cents), faisant un total de 40 cents (contre 37,5 cents). Les dirigeants attribuent cette amélioration des ventes de diamants - les pierres brutes de petites dimensions - aux effets de change (baisse du rand par rapport au dollar). Les ventes au détail dans les bijouteries ont atteint un niveau record, grâce, en particulier, aux importantes acquisitions faites aux États-Unis pour Noël. De Beers a poursuivi ses efforts pour stabiliser le marché du diamant en augmentant ses stocks de diamants autogérés, on fin d'exercice, 2 253,9 millions de francs de stocks, contre 1 832,3 millions.

Table with 2 columns: Valeurs, Cours de clôture. Includes indices quotidiens, cours du marché monétaire, et cours du dollar à Tokyo.

BOURSE DE PARIS Comptant 13 MARS

Table of stock prices for various companies, including Valeurs, Cours de clôture, and variations.

Table of convertible bonds (Obligations convertibles) with columns for Valeurs, Cours, and variations.

Table of actions on the comptant market (Actions au comptant) with columns for Valeurs, Cours, and variations.

Table of foreign stocks (Étrangères) with columns for Valeurs, Cours, and variations.

Règlement mensuel

Table showing monthly settlement data for various companies, including Valeurs, Cours, and variations.

COTE DES CHANGES

Table of exchange rates (Cote des changes) for various currencies and gold prices.

SECOND MARCHÉ

Table of stock prices for the second market, including Valeurs, Cours, and variations.

Hors-cote

Table of off-market stocks (Hors-cote) with columns for Valeurs, Cours, and variations.

SICAV 13/3

Table of SICAV 13/3 funds with columns for Valeurs, Cours, and variations.

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché; * : droit détaché; o : offert; d : demandé; p : prix précédent.

